



coalitions
multi-
acteurs:
état des lieux

sommaire

Méthodologie.....	3
Synthèse des analyses et conclusions.....	4
Introduction.....	6
1. Des coalitions plurielles et hétérogènes : pour le meilleur ou pour le pire ?.....	8
1.1 Des thématiques et activités diversifiées, mais des objectifs souvent flous et peu ambitieux.....	9
1.2 Une sur-représentation des États et des entreprises.....	13
1.3 Des risques de désengagement des États, de greenwashing, voire de contradiction avec l'accord de Paris.....	16
2. Redevabilité et gouvernance : les talons d'Achille des coalitions.....	18
2.1 Un manque de transparence du fonctionnement interne des coalitions.....	19
2.2 Une évaluation trop faible de l'impact des coalitions.....	22
ENCADRÉ : Le gouvernement français et les grandes entreprises françaises dans les coalitions multi-acteurs.....	24
3. Des outils de mise en œuvre, et non des substituts aux États et à la CCNUCC.....	26
3.1 Un système d'encadrement des coalitions lacunaire à la CCNUCC.....	27
3.2 La nécessité de mieux définir le rôle des coalitions dans la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national.....	29
3.3 Plusieurs pistes d'amélioration de la gouvernance internationale du climat pour l'après 2020.....	32
4. Recommandations du Réseau Action Climat France.....	35
4.1 Critères de légitimité à mettre en place dans le cadre des coalitions multi-acteurs.....	36
4.2 Relations à établir entre les coalitions et les États.....	36
4.3 Relations à encadrer entre les coalitions et la CCNUCC.....	36
4.3 La France et son devoir de soutenir un cadre solide d'évaluation des coalitions.....	37
Notes de bas de page et bibliographie.....	38
Annexes.....	40
1. Critères de gouvernance et de suivi.....	41
2. Listes des coalitions étudiées.....	42

ABRÉVIATIONS FRANÇAISES ET ANGLAISES

CCNUCC	: Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CDN	: Contribution déterminée au niveau national
CLIP	: Consentement libre, informé et préalable
COP	: <i>Conference of the Parties</i> (négociations climatiques internationales)
DeSIRA	: <i>Development Smart Innovation through Research in Agriculture</i>
GIEC	: Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
MPGCA	: <i>Marrakech Partnership for Global Climate Action</i>
PNUE	: Programme des Nations unies pour l'environnement
ONU	: Organisation des Nations unies
ONG	: Organisation non-gouvernementale
OPS	: One Planet Summit
UE	: Union européenne

méthodologie

Cet état des lieux vise à offrir une vue d'ensemble sur le paysage actuel des coalitions multi-acteurs sur le climat et à analyser la manière dont celles-ci contribuent, ou non, à l'atteinte des objectifs de l'accord de Paris.

En 2014, la France a initié avec le Pérou l'Agenda de l'Action, l'espace de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) dédié à l'échange et à la valorisation des initiatives multi-acteurs sur le climat. Par ailleurs, la France, au-delà de son intérêt pour ces coalitions et son soutien continu pour l'Agenda de l'Action, a elle-même créé un espace multi-acteurs, le *One Planet Summit* (OPS). C'est pourquoi cette publication analyse certains engagements pris par la France et certaines de ses pratiques au sein des espaces multi-acteurs.

Devant la multiplication considérable de ces coalitions, il n'est pas possible de toutes les recenser dans le présent rapport. Les informations utilisées pour cette publication se limitent donc à celles référencées dans le portail *Global Climate Action Portal*, la plateforme *Climate Initiatives Platform*, et le répertoire de l'OPS, au 1^{er} juillet 2020. Toutes les initiatives provenant de l'OPS seront considérées comme coalitions multi-acteurs, comme le site web lui-même les présente.

Ces trois bases de données rassemblent 321 coalitions (voir annexe 2). Les informations, exceptées celles portant sur le lieu et la date de création des coalitions, proviennent uniquement de ces sources. Par conséquent, il est possible que les informations divulguées par les coalitions sur les plateformes de recensement ne soient pas représentatives de leur fonctionnement réel ou de leurs activités, notamment

en raison de l'aspect lacunaire des informations fournies. Ainsi, une coalition qui détient un profil très avancé sur les plateformes concernant sa gouvernance ou ses mécanismes d'évaluation, n'est pas forcément exemplaire dans la réalité. Le Réseau Action Climat a cependant fait le choix de cette méthodologie pour présenter un état des lieux fondé sur les informations disponibles sur les plateformes dédiées aux coalitions.

L'état des lieux analyse les grandes tendances qui émergent pour l'ensemble des coalitions et, plus en détails, quelques secteurs plus proches de l'expertise des membres du Réseau Action Climat-France : Agriculture / Terres et Forêts et production d'énergie / efficacité énergétique. Cette analyse plus spécifique concerne 107 coalitions.

Pour la clarté de classification dans cet état des lieux, les acteurs subnationaux, que constituent les états fédérés, régions, départements et municipalités ne sont pas compris dans la catégorie des États centraux. Il est cependant évident que le travail du gouvernement central et celui des acteurs subnationaux sont liés.

Cet état des lieux n'a pas vocation à produire une évaluation quantitative de l'impact des coalitions multi-acteurs dans l'atteinte des objectifs de l'accord de Paris. En agrégeant les données issues des diverses sources et en analysant quelques exemples représentatifs, il vise à apporter davantage de transparence sur l'existant ainsi qu'à souligner les bonnes comme les mauvaises pratiques, dans l'objectif de formuler des propositions d'amélioration à la gouvernance et à l'évaluation de l'impact de ces coalitions.

synthèse des analyses et conclusions

Quel rôle pour les coalitions ?

- Une coalition multi-acteurs peut **faciliter la coopération** entre différents types d'acteurs, comme les États, la société civile, les acteurs subnationaux ou les entreprises. Sa valeur ajoutée réside dans sa capacité de réunir ces acteurs qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble, soit parce qu'ils viennent de différents secteurs (comme par exemple agriculture, transports, finance climat, production d'énergie etc.) soit parce qu'ils ne travaillent pas sur la même zone géographique. Cette coopération peut amener une meilleure compréhension d'un problème commun, mais aussi une efficacité dans la manière de le résoudre.
- Elle peut **mettre en lumière des secteurs et des problématiques en manque de régulation**. L'échange entre différents types d'acteurs à propos d'une question commune peut permettre à l'État d'en comprendre les écueils et de prendre des décisions politiques afin de mieux accompagner ou encadrer les acteurs concernés.
- Elle peut être **un outil de mise en œuvre** collectif de décisions politiques pour aider les États à respecter leurs objectifs climatiques. En réunissant les parties prenantes concernées, elle propose une plateforme de mise en œuvre, permettant une meilleure appropriation et application d'une mesure ou d'un projet.

Les limites constatées dans cet état des lieux

- **Une représentation déséquilibrée des acteurs engagés** : Sur les 107 coalitions sectorielles étudiées (Agriculture, Terres & Forêts et Énergie), les États sont présents dans 54 % des coalitions et les entreprises dans 50 % , alors que les ONG le sont dans seulement 33 % .
- Sur la base de données générale des 321 coalitions de cet état des lieux, 46 % des coalitions ont une gouvernance insuffisante, 19 % n'en mentionnent aucune.
Ces espaces manquent donc majoritairement de transparence sur leur fonctionnement et systèmes de prise de décision.
- **Le manque de suivi et d'évaluation de l'impact des coalitions est également criant** : sur les 321 coalitions, 68 % ne donnent aucun élément de suivi ou d'évaluation sur les plateformes de recensement onusiennes ou de l'OPS.

Dans ce contexte, il existe différents risques concernant les coalitions multi-acteurs :

- **Un risque de substitution** aux États et à leurs obligations en matière de climat, les coalitions étant généralement mises en avant pour leur objectifs annoncés (notamment de baisse des émissions de gaz à effet de serre).
- **Un risque de greenwashing**, avec des membres qui utilisent la coalition en tant que simple outil de communication, sans conduire à la mise en œuvre des engagements pris dans ce cadre.
- Leur réel impact étant rarement calculé ou accessible, les actions des coalitions se révèlent parfois **contradictoires avec l'accord de Paris**. Certaines coalitions encouragent des secteurs comme ceux des énergies fossiles, de l'agriculture intelligente face au climat, qui ne contribuent ni à la protection de l'environnement, ni à celle des droits humains.

Nos recommandations et pistes de solutions

- Les coalitions multi-acteurs doivent être considérées comme des outils de mise en œuvre d'objectifs climats nationaux, et **non comme des substituts aux États.**
- **Les États (comme la France) sont des bailleurs clés des coalitions** et devraient exiger plus de suivi et d'évaluation, tout comme l'inscription au cadre de suivi onusien, le *Global Climate Action Portal*.
- **La CCNUCC doit être l'espace permettant le suivi et l'évaluation de l'impact de l'action climatique mondiale,** et donc des coalitions multi-acteurs. Le portail *Global Climate Action Portal* doit être un passage obligatoire pour une coalition afin qu'elle soit prise en compte dans le cadre des espaces onusiens. Il doit être mis à jour **tous les ans, les coalitions et acteurs ne livrant pas les informations correctement doivent être exclus** des espaces onusiens jusqu'à ce qu'un renseignement complet sur la plateforme ait été obtenu. **Des critères d'entrée** doivent également être mis en place, comme notamment l'exclusion des coalitions soutenant directement ou indirectement les énergies fossiles, mais aussi le nucléaire, ou encore une coalition entraînant la violation des droits humains.
- **Les États doivent prendre en compte les informations concernant l'action non-étatique** recensées par la CCNUCC et adapter leurs contributions déterminées au niveau national en conséquence, notamment en termes d'objectifs de réduction d'émission.
- Les États doivent reconnaître un **mandat officiel** au Secrétariat permanent de **la CCNUCC** en tant que **garant du travail de suivi et d'évaluation des coalitions multi-acteurs,** ainsi que lui allouer les **ressources humaines et financières nécessaires** pour ce faire.

Recommandations pour la France

- **La France** est présente dans de nombreuses coalitions, avec des objectifs plus ou moins ambitieux : elle **devrait se concentrer sur les coalitions transparentes et transformatrices,** et se désengager des autres.
- La France a établi un espace international multi-acteurs, le One Planet Summit, qui ne dispose pas d'un dispositif efficace de suivi et d'évaluation, et dont les initiatives ne figurent pas systématiquement sur le portail *Global Climate Action Platform*. Cette situation doit évoluer rapidement, **le prochain sommet OPS est l'occasion d'acter un système robuste d'évaluation et une inscription automatique des coalitions au sein de la plateforme onusienne.**

introduction

Une place des coalitions multi-acteurs en progression constante dans la gouvernance internationale du climat

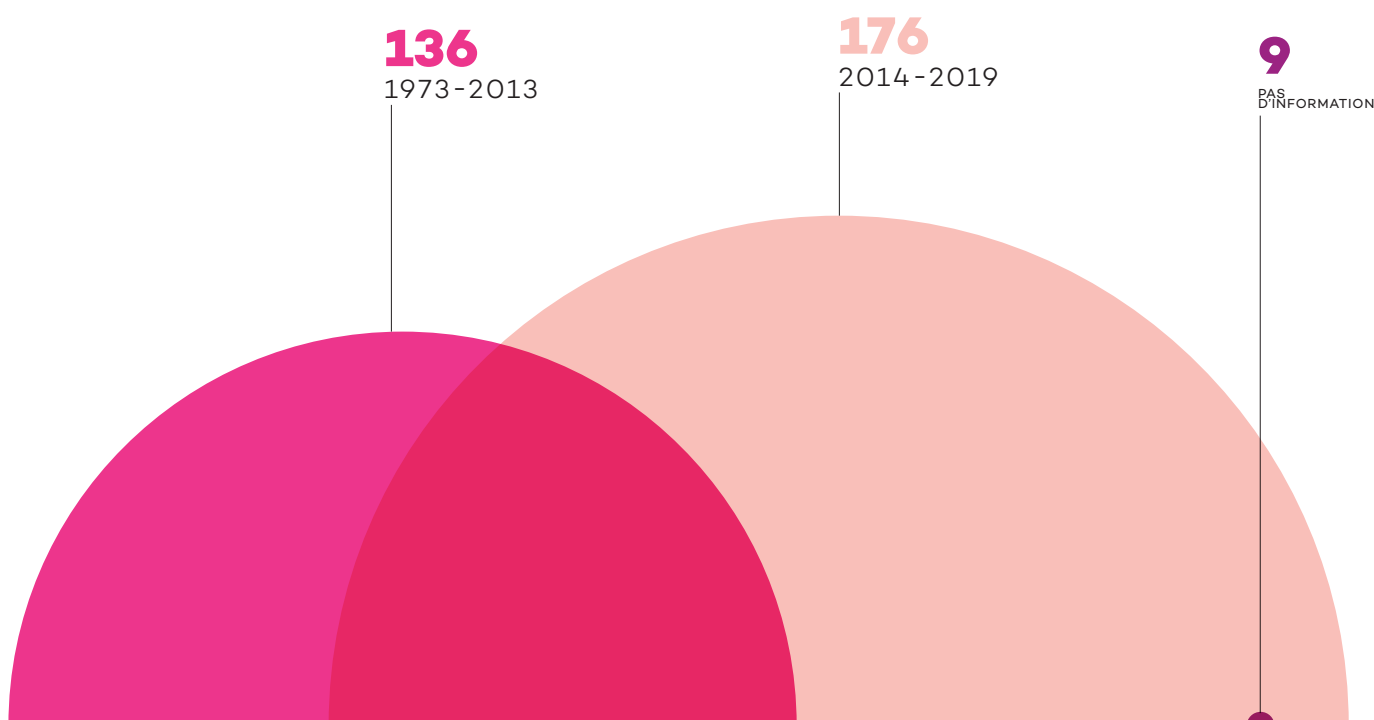
Au cours des dix dernières années, la gouvernance internationale climatique a évolué vers une décentralisation et une complexification croissantes². Différentes analyses soulignent sa fragmentation et son aspect polycentrique, menant à un multilatéralisme hybride³, caractérisé par un engagement croissant des acteurs non-étatiques en matière de climat, en plus des États. Dans ce nouveau cadre polycentrique international, la CCNUCC prend un rôle de facilitateur⁴, orchestrant les acteurs traditionnels du multilatéralisme (étatiques) et les acteurs non-étatiques⁵.

Les acteurs non-étatiques étaient déjà présents lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992. Mais c'est la déception de Copenhague en 2009⁶ qui a lancé leur dynamique d'engagement, alors que les États semblaient ne pas vouloir prendre leurs responsabilités face au dérèglement climatique⁷. C'est ainsi que le concept du multi-acteur⁸ s'est vu de plus en plus utilisé : cette théorie propose un autre modèle de prise de décisions politiques, associant différentes parties-pre-

nantes d'un problème, ou bien d'une solution. Il ne s'agit pas seulement de réunir plusieurs secteurs et de permettre l'échange. Parfois, les acteurs impliqués dans ce type de collaboration établissent une structure permanente formant ainsi des coalitions. Il existe aussi des "sous"-coalitions, qui prennent place sous une coalition ombrelle.

Depuis 2015, l'accord de Paris reconnaît officiellement le rôle des acteurs non-étatiques⁹ comme un pilier de discussions et d'échanges au sein de la CCNUCC, avec un statut d'observateur. Ils sont par ailleurs formellement intégrés comme intrants du bilan mondial ou bien dans des espaces communs avec les Parties comme le Marrakech Partnership for Global Climate Action (MPGCA) qui succède à l'Agenda de l'Action. Cette reconnaissance a entraîné une réelle effervescence des coalitions multi-acteurs. Sur les 321 coalitions de cet état des lieux, fondées entre 1973 et 2019, plus de la moitié (144) ont été créées entre 2015 et 2019 (graphique 1).

GRAPHIQUE 1 :
LES DATES DE CRÉATION DES COALITIONS MULTI-ACTEURS
(BASE DE DONNÉES GÉNÉRALE, 321 COALITIONS).

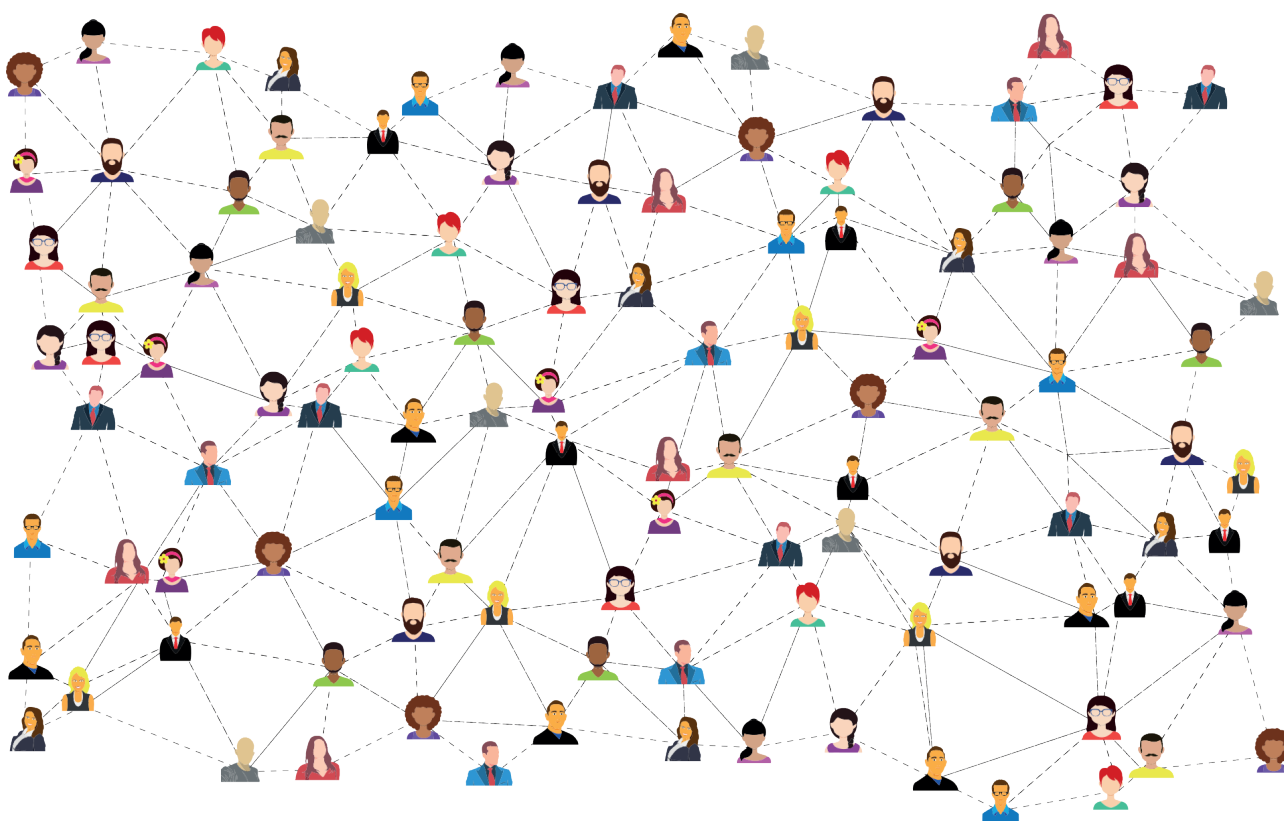


Des définitions et fonctions variables

Il existe différentes définitions des coalitions multi-acteurs. Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) les décrit comme des initiatives qui sont généralement dirigées par d'autres acteurs que les États ou le secrétariat de la CCNUCC (villes, régions, entreprises, Organisations Non-Gouvernementales (ONG), etc.), et qui permettent à ces différents acteurs de s'engager ensemble et mieux collaborer. Cela ne veut pas dire que les États et organisations onusiennes ne sont pas parties prenantes. Au contraire ils sont souvent membres des coalitions, voire bailleurs ou initiateurs¹⁰.

Les acteurs non-étatiques et les coalitions endossent différentes fonctions¹¹ : réduire les émissions directes de gaz à effet de serre, diffuser du savoir et de l'expertise, mobiliser des

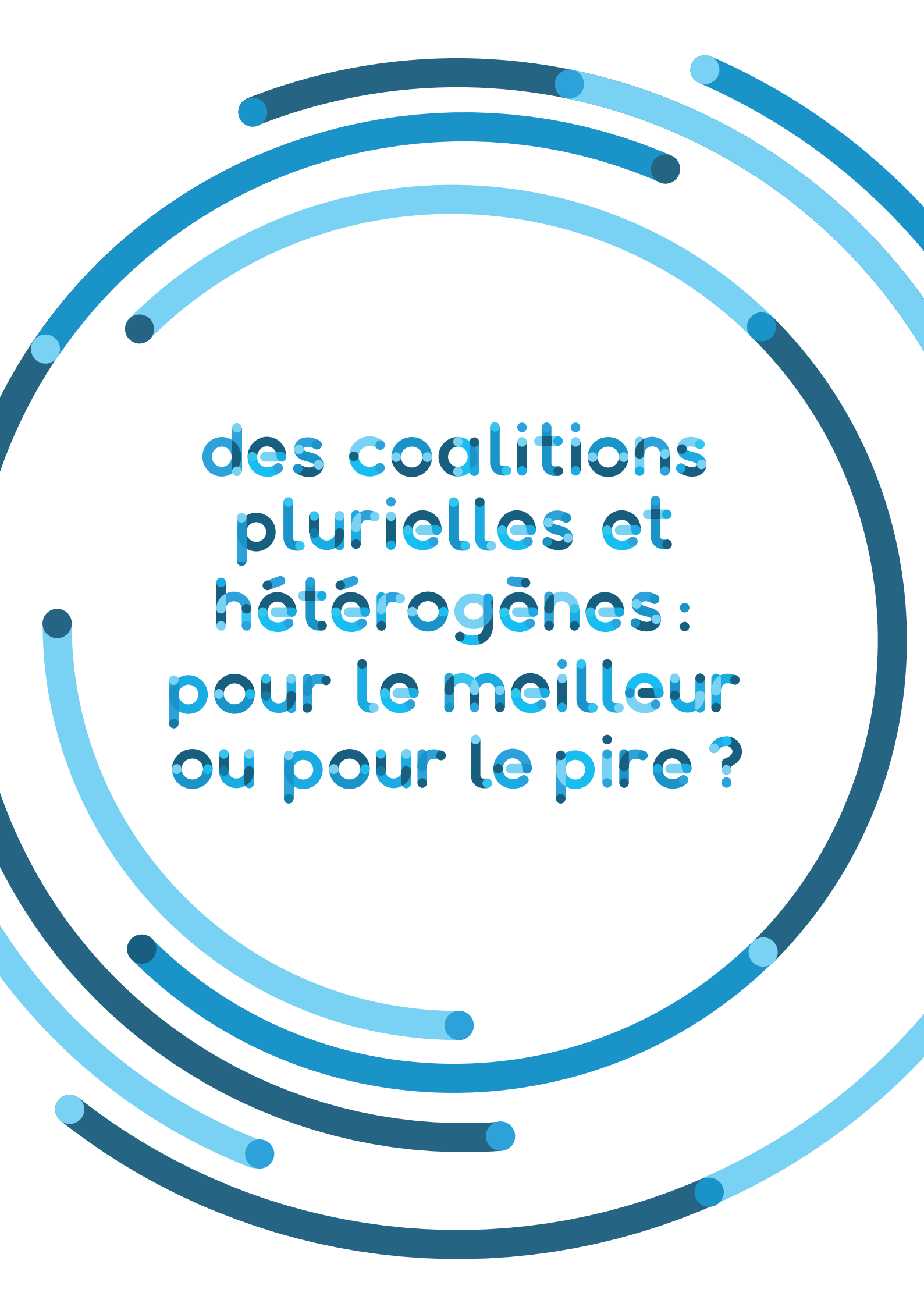
fonds ou encore soutenir la politique climatique d'un pays. Les contextes nationaux influencent également la fonction des coalitions. Le cas des États-Unis¹² montre que les acteurs non-étatiques peuvent prendre la relève d'un État qui se désengage vis-à-vis de la politique du climat, si bien que la contribution nationale déterminée des États-Unis pourrait être mise en œuvre quasiment exclusivement par les engagements de ces acteurs¹³. L'exemple argentin souligne quant à lui que l'approche multi-acteur peut faire partie intégrante du développement d'une planification climatique¹⁴ : pour réviser sa contribution déterminée au niveau national (CDN) et en rehausser les objectifs, l'Argentine a mis en place un processus multi-acteurs.



L'impact des coalitions sur le climat difficile à évaluer

Même si certaines études tentent d'estimer la contribution des coalitions multi-acteurs en matière de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, leurs ambitions restent insuffisantes pour s'inscrire dans une trajectoire de limitation du réchauffement global en deçà de la barre des +2°C¹⁵. Surtout, leurs contributions réelles sont difficiles à mesurer. Pour assurer la compatibilité des coalitions multi-acteurs avec l'accord de Paris, elles doivent être encadrées et évaluées. Or, peu d'entre elles se prêtent à cet exercice. Au-delà de ces questions se pose celle de la légitimité des coalitions face aux États.

Ainsi, cet état des lieux tente de répondre aux questions suivantes : Quelles contributions, mais aussi quels risques présentent les coalitions multi-acteurs ? Quel est leur rôle dans la gouvernance internationale du climat ? Comment assurer qu'elles tiennent leurs engagements et soient redevables ? Ces aspects sont abordés au prisme de trois axes : les objectifs et les membres des coalitions, leur gouvernance et leur évaluation, ainsi que leurs relations avec les États et le monde onusien.



**des coalitions
plurielles et
hétérogènes :
pour le meilleur
ou pour le pire ?**

1. **Des thématiques et activités diversifiées, mais des objectifs souvent flous et peu ambitieux**

L'analyse des activités, thématiques et objectifs couverts par les coalitions souligne l'existence de doublons et d'objectifs peu précis. Ce paysage en demi-teinte est en contraste par rapport aux ambitions affichées par les coalitions multi-acteurs qui devraient, en théorie, apporter un soutien à la mise en œuvre de l'action climatique des États.

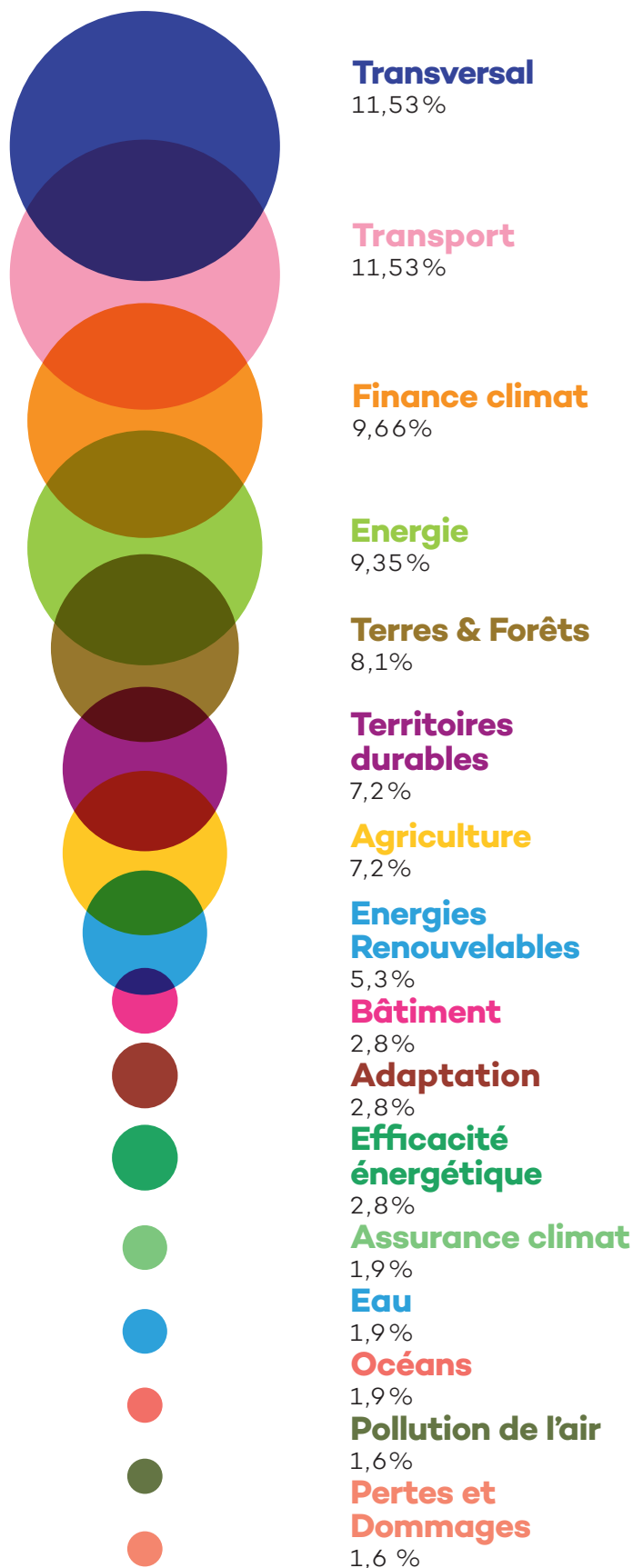
GRAPHIQUE 2 :
THÉMATIQUES DES
COALITIONS MULTI-ACTEURS
 (BASE DE DONNÉES GÉNÉRALE, 321 COALITIONS).
 LES THÉMATIQUES RASSEMBLENT TOUTES UN MINIMUM DE 5 COALITIONS.

Réduction des émissions et thématiques transversales comme principaux axes de travail

Selon les données des plateformes de recensement sélectionnées, les 321 coalitions multi-acteurs analysées couvrent une grande diversité de thématiques liées à l'action climatique (39 au total). On note un tropisme clair en ce qui concerne les réductions d'émissions de gaz à effet de serre¹⁶ : 57 % des coalitions aspirent directement à les réduire dans un domaine spécifique comme l'agriculture et les terres/forêts, l'énergie, le transport. Plusieurs coalitions s'engagent également dans la baisse des émissions de CO₂, parfois d'autres gaz à effet de serre dans plusieurs secteurs (11,5 %).

Un autre aspect à noter est la forte représentation de thématiques transversales, comme la finance climat ou encore la durabilité des territoires (graphique 2). En effet, les acteurs subnationaux sont très actifs au sein des espaces multi-acteurs. Théoriquement, leur participation devrait permettre une meilleure prise en compte du niveau local dans la transition écologique ou dans l'initiative.

Peu de coalitions affichent comme objectifs principaux des thématiques spécifiquement liées à l'adaptation. Cela peut s'expliquer par le déséquilibre structurel du traitement des questions d'adaptation dans le cadre de la CCNUCC. La réduction directe des émissions de gaz à effet de serre a été la première priorité des États et de l'Organisation des Nations Unies (ONU), de par la facilité de calculer le coût des mesures mises en oeuvre et leurs impacts.

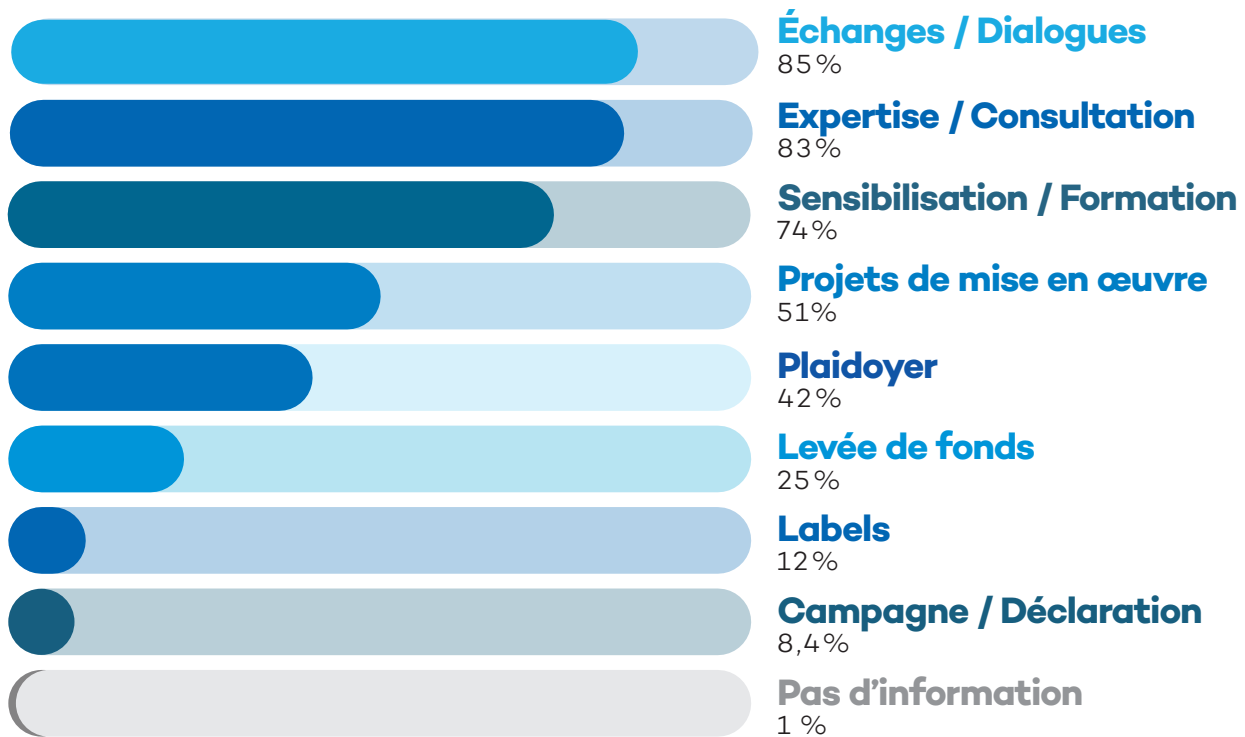


Des activités allant de l'échange à la mise en œuvre de projets concrets, en passant par l'influence des politiques publiques

Les coalitions recouvrent un prisme large d'activités, et la plupart en exercent deux à trois différentes. Sur les 107 coalitions intervenant dans les secteurs spécifiques de cette publication (Agriculture, Terres et Forêts et Énergie), les 3 activités les plus récurrentes sont l'organisation d'échanges et de dialogues (85 %, soit 91 coalitions), la création d'expertise à travers des publications ou sessions de consultations (83 %, soit 89 coalitions), et la sensibilisation (74 %, soit 79 coalitions). Les activités relèvent donc majoritairement du domaine du "soft power", ce qui correspond à la définition première des coalitions multi-acteurs. En parallèle,

certaines d'entre-elles s'orientent vers la mise en œuvre d'actions. 50 % mettent en œuvre des projets concrets et 25 % organisent de la levée de fonds. D'autre part, nombre d'entre elles ont une portée politique, notamment à travers des stratégies de plaidoyer voire d'influence des politiques publiques (42 %) (graphique 3). Par exemple, certaines créent des groupes de travail sur la mise en place "d'environnements politiques favorables", qui se réunissent afin d'échanger des connaissances sur les lois et cadres politiques actuels, voire tentent de les renforcer ou amoindrir selon leurs intérêts.

GRAPHIQUE 3 :
TYPES D'ACTIVITÉS DES COALITIONS MULTI-ACTEURS
(BASE DE DONNÉES SPÉCIFIQUE, 107 COALITIONS)



Des objectifs souvent flous, en manque d'ambition

Si les coalitions recouvrent une grande diversité d'activités, la qualité de leurs objectifs n'en est pas moins cruciale afin de réaliser leurs promesses. Sur les 107 coalitions analysées, seulement 35 % ont des objectifs à la fois qualitatifs et quantitatifs et présentent une temporalité définie⁷. Ces trois aspects apportent des informations indispensables pour évaluer l'efficacité des initiatives menées. Ainsi, l'objectif de la coalition *Global Alliance for Clean Cookstoves* fait preuve de précision : "La *Global Alliance for Clean Cookstoves* cherche à mobiliser des engagements nationaux et des donateurs de haut niveau en vue de l'adoption universelle de foyers de cuisson et de combustibles propres. Son objectif ambitieux mais réalisable sur 10 ans est de favoriser l'adoption de foyers de cuisson et de

combustibles propres dans 100 millions de foyers d'ici 2020"⁸. Cependant, plus de la moitié des objectifs des coalitions sont seulement qualitatifs (54 %). Par exemple, l'initiative *Oil & Gas Methan Partnership* (appartenant à l'initiative ombrelle *Climate and Clean Air Coalition*) s'est fixé l'objectif suivant : "Réduire les émissions de méthane"⁹. Cet objectif vague ne favorise pas la transparence et le bon suivi de l'initiative. Son ambition peut être discutée, au regard de l'urgence climatique et de la nécessité de réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030, date nullement mentionnée. De plus, 11 % des coalitions intègrent soit une temporalité, soit une quantité.

Une multiplication des coalitions entraînant des doublons

En théorie, les coalitions devraient être additionnelles et apporter transversalité, diversité et dynamisme à l'action climatique²⁰. Or, leur multiplication donne lieu à différents types de doublons et de chevauchements. D'une part, un même acteur peut s'engager dans plusieurs coalitions similaires. Ainsi, l'entreprise s'engage sur un seul objectif au sein de deux coalitions similaires sans pour autant augmen-

ter sa contribution pour le climat. Par exemple, l'entreprise Total est présente au sein des coalitions *Oil and Gas Climate Initiative* et *International Petroleum Industry Environmental Conservation Association*, qui semblent fortement similaires. D'autre part, on trouve également des chevauchements en ce qui concerne les thématiques et les objectifs.

TABLEAU 1 :

EXEMPLE DE DOUBLONS ENTRE DEUX COALITIONS DANS LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE.

LES ÉLÉMENTS SURLIGNÉS DE LA MÊME COULEUR DÉSIGNENT DES THÉMATIQUES SIMILAIRES
ET ILLUSTRENT LES RISQUES DE DOUBLONS.

COALITION	COALITION
4/1000	Global Alliance for Climate Smart Agriculture
OBJECTIF	OBJECTIF
L'objectif de l'initiative est d'engager les parties prenantes dans une transition vers une agriculture productive et résiliente, fondée sur une gestion durable des sols et génératrice d'emplois et de revenus assurant ainsi un développement durable ²¹	La vision de la GACSA est d'améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition et la résilience face au changement climatique. La GACSA vise à catalyser et à aider à créer des partenariats transformatifs pour encourager des actions qui reflètent une approche intégrée des trois piliers de la CSA (Climate Smart Agriculture). La GACSA s'efforce d'atteindre trois résultats ambitieux : Améliorer la productivité et les revenus agricoles des agriculteurs de manière durable ; Renforcer la résilience des agriculteurs face aux conditions météorologiques extrêmes et au changement climatique ; Réduire les émissions de gaz à effet de serre associées à l'agriculture, lorsque cela est possible ²³ .
ACTEURS FRANÇAIS	ACTEURS FRANÇAIS
État, Danone	État, Danone

Dans ces deux coalitions (tableau 1), l'État français est représenté, ainsi que l'entreprise Danone. La comparaison des objectifs des trois coalitions révèle des similarités évidentes. S'il est possible que les activités réalisées soient différentes, cette information n'est pas disponible sur les plateformes.

Au-delà du risque de perte d'efficacité voire de cohérence en multipliant les espaces investis, ces chevauchements posent la question des motifs de certains acteurs à s'engager dans des coalitions.

2. **Une sur-représentation des États et des entreprises**

Le manque de données à disposition est un réel obstacle pour évaluer la représentation des types d'acteurs, des secteurs et des contextes géographiques dans les organes de prise de décision et les activités des coalitions.

Un bilan difficile à tisser, des données incomplètes

Il est difficile d'établir une classification des acteurs membres des coalitions à travers les plateformes onusiennes et celle de l'OPS. Au-delà des coalitions qui ne livrent aucune information sur leurs membres (4 coalitions sur 107), certaines catégories d'acteurs utilisées par les plateformes sont trop larges pour permettre une classification précise, comme les catégories "Autres" ou encore "Organisations". La classification des coalitions "ombrelles" rend l'exercice d'autant plus complexe car celles-ci livrent le nom des coalitions qui

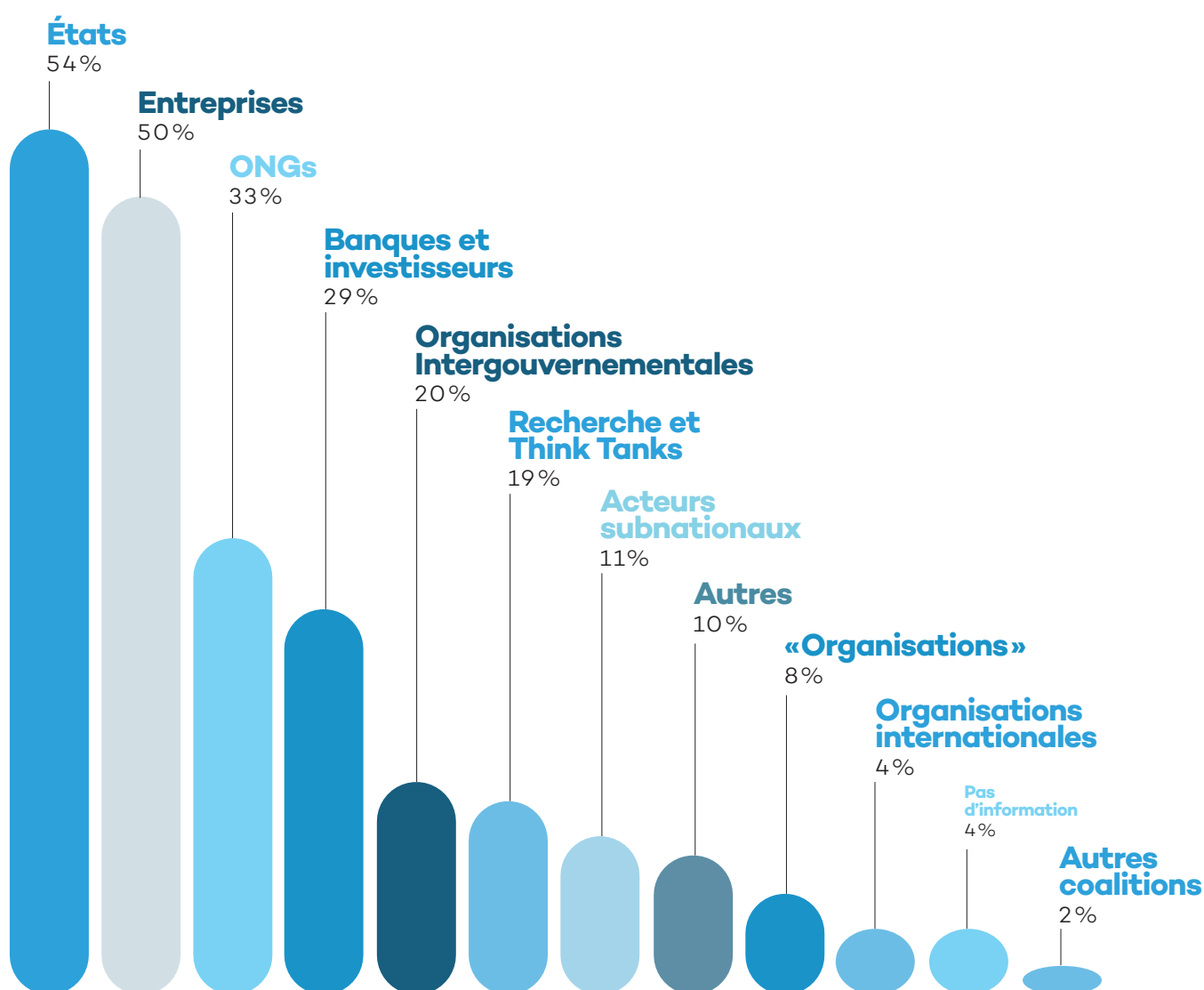
la forment, sans en mentionner les membres actifs. De plus, la catégorisation est parfois incohérente sur les plateformes onusiennes. Dans la catégorie *Non-Governmental Organizations* (Organisation Non-Gouvernementale), on retrouve parfois des agences étatiques comme l'Agence Française de Développement, des agences onusiennes comme le PNUE ou la Banque Mondiale. Sur le site de l'OPS, les acteurs sont parfois non renseignés ou listés de manière non-exhaustive.

Une surreprésentation des États et des entreprises, loin devant la société civile et les communautés locales

Face à l'inexactitude des données, les chiffres présentés ci-dessous sont donc à nuancer. Ils peuvent tout de même souligner certaines tendances. Les acteurs les plus souvent représentés sont les États (54 %

des coalitions sur 107) et les entreprises (50 %). Viennent ensuite, avec une représentation nettement plus faible, les ONG (33 %), ainsi que les banques et les investisseurs (29 %) (graphique 4).

GRAPHIQUE 4 :
LES TYPES D'ACTEURS DES COALITIONS MULTI-ACTEURS
(BASE DE DONNÉES SPÉCIFIQUE, 107 COALITIONS)



Constat dommageable, car la présence et le rôle moteur des ONG dans une coalition peut être facteur de succès et garantir une meilleure transparence²⁴.

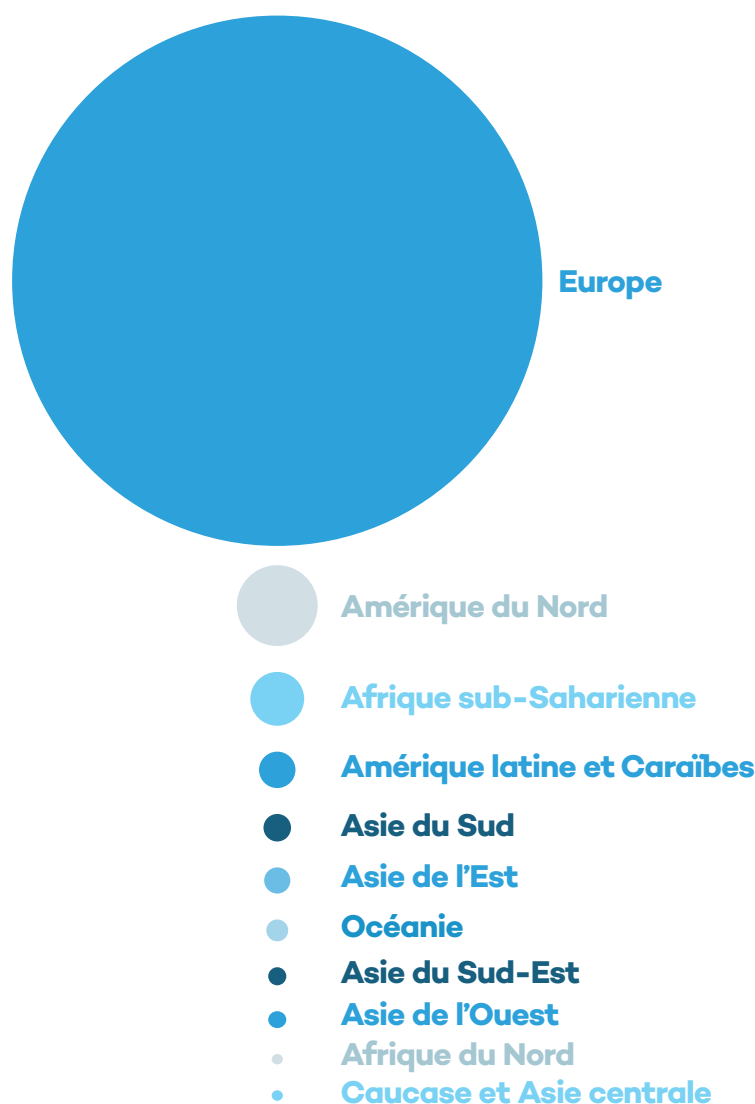
D'autres types d'acteurs sont encore moins représentés : les acteurs issus de la recherche, des communautés locales et les groupes indigènes. Certains groupes de populations vulnérables, notamment les femmes, ou les jeunes générations, sont rarement mentionnés comme parties-prenantes. Dans nos secteurs de recherche, les acteurs subnationaux sont également relativement peu représentés (11 %) mais le sont davantage sur d'autres thématiques (transversal, transports, territoires durables et développement urbain).

Sur la totalité des coalitions analysées (321), 18 % seulement rassemblent 4 types d'acteurs différents. En revanche, 52 % (167 coalitions) regroupent seulement un ou deux types d'acteurs : 22 % d'entre-elles regroupent uniquement des entreprises, 10 % regroupent des entreprises et des banques et/ou investisseurs. Les entreprises sont donc bien représentées dans ces coalitions "mono" ou bien "duo"-acteurs, aux côtés des États (15 % des coalitions avec seulement des États), quasi à égalité avec des acteurs subnationaux (14 %).

Les ONG, quant à elles, se regroupent entre elles dans seulement 8 % des 167 coalitions, les investisseurs et les banques dans 5 % des coalitions.

De manière générale, sur la totalité des coalitions (321), 70 % ont des activités au niveau international, 18 % se focalisent sur les pays en développement et les moins développés. Ces chiffres sont peu représentatifs, compte tenu du fait que les informations sur les plateformes de recensement sont rarement complètes. Sur le site web de la plateforme du PNUE²⁵, 113 coalitions sont inscrites en Europe et en Amérique du Nord, contre 97 en Afrique, Amérique latine et Asie. L'écart n'est pas très flagrant. Cependant, le rapport de *ClimateSouth*²⁶ montre le manque d'équilibre entre la représentation des acteurs des pays développés et des pays en développement dans les coalitions (graphique 5). Une étude approfondie sur l'origine géographique des membres des coalitions multi-acteurs et sur leur rôle dans la prise de décision, dans l'opération et dans le développement des activités des coalitions serait à même de mieux démontrer ces dynamiques de représentation.

GRAPHIQUE 5 :
PARTICIPANTS AUX COALITIONS PAR ORIGINE GÉOGRAPHIQUE
EXTRAIT DU RAPPORT *CLIMATE SOUTH*, 2018, PAGE 13



3. Des risques de désengagement des États, de greenwashing, voire de contradiction avec l'accord de Paris

Avec une représentation incomplète des acteurs de la société, mais aussi des objectifs parfois peu ambitieux, les coalitions multi-acteurs présentent deux risques majeurs. Le premier est celui du désengagement des États. Le deuxième est celui de l'apparition de conflits d'intérêts et de promotion de solutions défavorables à la protection de l'environnement. Via des coalitions, des acteurs peuvent mettre en place des stratégies communes pour verdir leur communication, sans transformer leurs activités.

Le risque du désengagement des États, en particulier développés

La multiplication des espaces multi-acteurs augmente le risque de dédouanement des États. Ce phénomène, souvent mis en avant par les pays en développement²⁷, reporte la responsabilité historique des États développés vis-à-vis des dérèglements climatiques sur les coalitions multi-acteurs. En effet, la promotion des actions réalisées dans le cadre des coalitions pourrait masquer l'insuffisance actuelle des engagements de ces États, au niveau national comme onusien, pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris. Dans le secteur agricole par exemple, il est intéressant de noter le

contraste entre les dynamiques observées dans le cadre de la CCNUCC et des coalitions multi-acteurs. Alors que de nombreux États s'engagent au sein de coalitions pour un système agricole durable, nombre d'entre eux ont longtemps refusé d'intégrer le secteur agricole dans les négociations de la CCNUCC à travers le programme *Koronivia*. Aujourd'hui, ce programme reste un espace de discussion alors qu'il devrait endosser un réel rôle d'orientation pour les politiques agricoles nationales²⁸.

Des risques de greenwashing et de détricotage des politiques publiques

L'intérêt théorique des coalitions multi-acteurs est de faciliter le dialogue entre différents acteurs qui n'ont pas l'habitude de collaborer, de valoriser les bonnes pratiques et les acteurs pionniers. En réalité, l'objectif de certaines coalitions peut aller à l'encontre de la transition écologique. Dans les secteurs étudiés, nous avons noté que près d'un tiers (36 au total) des coalitions encouragent des pratiques potentiellement contradictoires avec les principes de l'accord de Paris. En effet, alors qu'un peu plus de la moitié des 321 coalitions regroupe seulement un ou deux types d'acteurs, le risque est grand que ceux-ci promeuvent des pratiques correspondant uniquement à leurs intérêts économiques. Pour illustrer ce type de cas, on peut citer la sous-initiative *LCTPI Climate Smart Agriculture*, composées de 10 entreprises uniquement, sans représentation d'agriculteurs dans les organes de décision. Sur la même thématique de l'agriculture intelligente face au climat, l'initiative *DeSIRA* encourage des pratiques qui sont souvent sources d'endettement pour les agriculteurs, fondées sur l'emploi d'équipements qui favorisent l'agriculture intensive de grande échelle²⁹. En outre, ce type de coalitions peut abriter certains acteurs

qui ont une stratégie de plaidoyer non-alignée avec l'accord de Paris. L'exemple de l'entreprise Total dans la coalition *Sustainable Biomaterials / RSB Standard* illustre ce risque : la coalition délivre des certifications et outils concernant l'utilisation de la biomasse et de bio/agro carburants de manière soutenable. En plus du fait que les agrocarburants sont largement reconnus comme nocifs pour le climat, l'engagement pour une meilleure régulation des agrocarburants de l'entreprise Total dans cette coalition semble contradictoire³⁰. En effet, comme l'explique le rapport des Amis de la Terre sur le lobbying des multinationales³¹, le groupe pétrolier cherche à développer les agrocarburants dans sa raffinerie de La Mède, ne respectant pas les réglementations des parlementaires français, qui souhaitent limiter les importations d'huile de palme. Une logique "deux poids, deux mesures" semble donc s'appliquer pour certaines entreprises : un soutien à des coalitions proposant des mesures environnementales et création de ses propres outils de certification d'un côté, et un lobby actif pour les entraver au niveau national de l'autre.



redevabilité et
gouvernance :
les talons
d'Achille des
coalitions

1.

Un manque de transparence du fonctionnement interne des coalitions

Les coalitions multi-acteurs disposent de différents outils de gouvernance : secrétariat, organe de décision, rapports annuels, etc. Cependant, il est regrettable de constater, à la lumière des informations à disposition, que seulement environ 12 % des coalitions disposent d'une gouvernance claire. De plus, 68 % d'entre elles ne fournissent pas d'informations sur d'éventuels outils de suivi ou d'évaluation et ne permettent donc pas d'évaluer correctement leur impact.

Les différents outils de gouvernance à disposition pour une coalition

Les coalitions fonctionnent souvent selon un schéma classique de gouvernance avec un secrétariat, qui coordonne la coalition, un organe de décision (comité exécutif ou bureau) et des membres répartis dans des groupes de travail. Un secrétariat permanent ou une équipe de soutien peuvent être les facteurs clés de la solidité d'une coalition³². De plus, une charte de fonctionnement et autres documents de gouvernance (notes des réunions, plan d'action...) renforcent la transparence d'une coalition. Un espace d'information spécifique pour chaque coalition permet une meilleure communication, notamment lorsqu'elle dispose d'un site web. 68,5% des coalitions analysées ont un site web dédié. Cela dit, le seul fait d'avoir un site ne garantit pas que son contenu soit suffisamment détaillé pour apprécier

le travail réalisé. Ensuite, la traçabilité et le suivi des activités dans le détail, avec une évaluation des résultats, sont essentiels pour une gouvernance de qualité. Cela doit se traduire par des rapports d'activités et bilans financiers, des suivis de projets, mais aussi une publication de ces informations sur les plateformes de suivi établies par les espaces onusiens. Enfin, un point essentiel de la gouvernance est d'assurer que les décisions de la coalition sont bien alignées avec l'accord de Paris, en cohérence avec des lignes directrices telles que les Objectifs de développement durable. À partir de ces différents éléments, cet état des lieux a défini 4 niveaux de gouvernance, de satisfaisante à inexistante³³, en fonction des informations fournies par les coalitions sur les plateformes onusiennes (voir annexe 1).

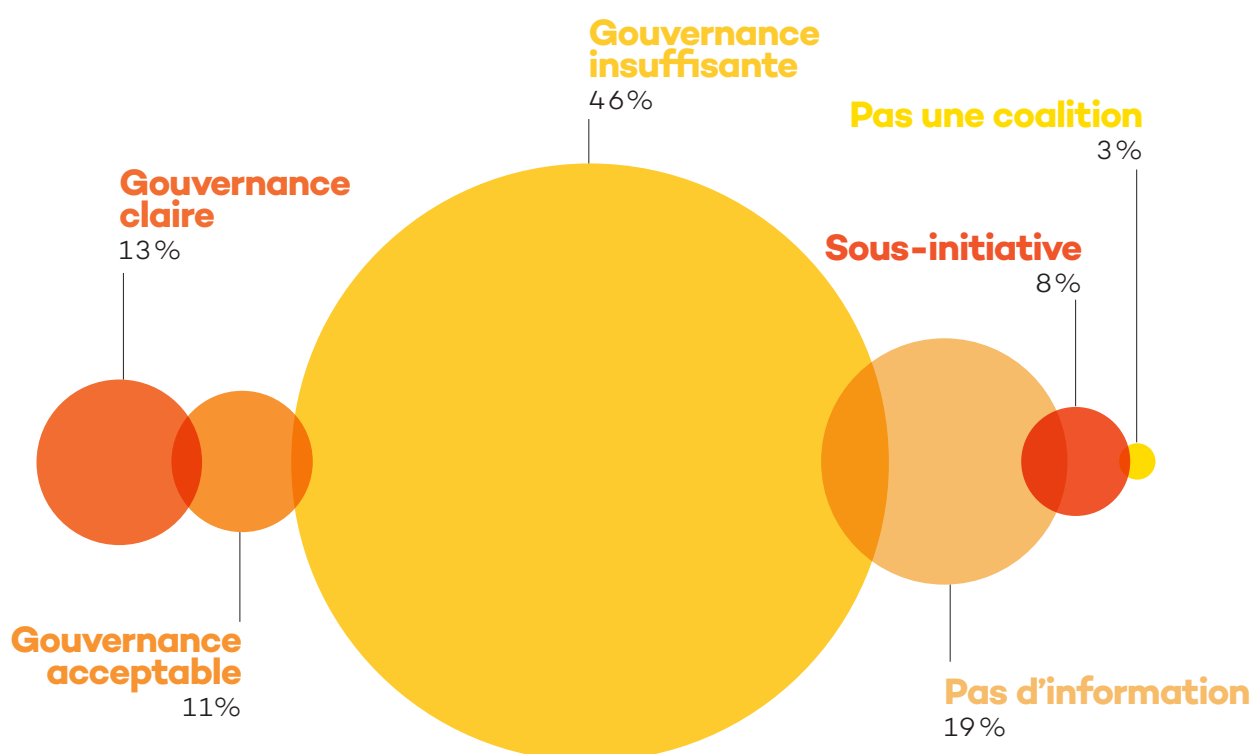
Une faible légitimité des actions, au regard de la gouvernance insuffisante

La plupart des coalitions ont encore beaucoup d'efforts à faire en termes de gouvernance. Sur les 321 coalitions analysées, 13% ont été identifiés avec une gouvernance claire, 11% avec une gouvernance acceptable, 4,6% avec une gouvernance insuffisante et enfin 19% des coalitions ne communiquent aucune information sur leur gouvernance (graphique 6). Par ailleurs, il est intéressant de noter que 80% des coalitions dont la gouvernance est jugée insuffisante ou n'est pas communiquée ont été créées avant 2018. La faiblesse de leur gouvernance ne peut donc pas être imputée à

une date de création récente, mais bien à un problème structurel de fonctionnement.

Les coalitions enregistrées comme telles mais étant au regard de leur gouvernance, des projets, des campagnes ou bien des déclarations, ou bien n'ayant pas une gouvernance propre et appartenant à une coalition ombrelle (sous-initiative), sont également répertoriées. À cet égard, nous notons que le format des sous-initiatives ne contribue pas à la compréhension du fonctionnement d'une coalition mais renforce au contraire l'opacité de leur gouvernance.

GRAPHIQUE 6 :
LA GOUVERNANCE DES COALITIONS MULTI-ACTEURS
(BASE DE DONNÉES GÉNÉRALE, 321 COALITIONS)



Illustrations d'une gouvernance satisfaisante et d'une gouvernance non renseignée

Mission Innovation, menée par des États en partenariat avec d'autres coalitions multi-acteurs et organisations internationales, est un bon exemple du minimum d'information qu'une coalition devrait fournir concernant sa gouvernance³⁴. En effet, les informations fournies sur la plateforme

du PNUE permettent d'identifier les différents organes de cette coalition (secrétariat, comité exécutif, plan d'action, charte), et comment ils s'organisent et se coordonnent (tableau 2).

TABLEAU 2 :
EXEMPLE D'UNE GOUVERNANCE CLAIRE RENSEIGNÉE
SUR LA PLATEFORME *CLIMATE INITIATIVE PLATFORM*

Secrétariat³⁵

« Chef du secrétariat,
Jennie Dodson : Jennie.Dodson@beis.gov.uk

Le Secrétariat de Mission Innovation (MI) fournit une ressource stable et à long terme pour faire avancer les activités de la MI. Il aide à réaliser la vision et l'impact décrits dans la charte et le plan d'action grâce à l'utilisation d'approches collaboratives, transparentes et créatives. Toutes les fonctions et tâches du secrétariat sont exécutées en étroite consultation et sur la base des recommandations du comité exécutif de la MI. Les activités comprennent :

- Soutenir le Comité exécutif de la MI (MISC), les membres et les sous-groupes de la MI par des conseils et des structures permettant de travailler efficacement ensemble pour obtenir des résultats tangibles.
- Fournir les outils qui permettent à l'ensemble de l'initiative de maximiser l'impact de ses activités, notamment par la communication, l'échange de connaissances et la création de coalitions.
- Suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'action, développer de nouvelles initiatives qui suscitent l'ambition et susciter l'enthousiasme autour des innovations émergentes»

Structure organisationnelle³⁶

« La prise de décision est assurée par les ministres des membres de la MI, responsables de l'innovation en matière d'énergie propre. Le comité exécutif de la MI, composé de représentants des membres, fournit des conseils stratégiques pour favoriser la mise en œuvre de la charte de la MI. Les fonctions administratives essentielles sont assurées par le secrétariat de la MI, qui soutient le comité exécutif.

Trois sous-groupes de la MI exécutent des tâches spécifiques :

- Analyse et recherche commune : Mobilise les connaissances, les capacités et les ressources collectives des membres afin de maximiser l'impact dans huit domaines technologiques, connus sous le nom de « défis de l'innovation », identifiés par les membres de la MI comme essentiels pour faire face au dérèglement climatique.
- Engagement des entreprises et des investisseurs : Aide les membres de la MI à identifier les opportunités et à engager le secteur privé.
- Équipe de planification ministérielle : Assure la supervision stratégique et diplomatique de la réunion ministérielle annuelle de la MI. Le Comité exécutif de la MI est actuellement dirigé par le Royaume-Uni.

Ce type d'exemple de qualité est cependant trop rare. Une majorité des coalitions sont à l'image de la coalition *New Vision for Agriculture*³⁷, qui livre très peu d'informations sur sa gouvernance : elle comprend seulement le nombre de membres, les quatre premiers partenariats phares et une

mention du *World Economic Forum* qui semble mener la coalition. Celle-ci ne divulgue en revanche aucune information sur ses organes de gouvernance ni sur le rôle ou le nom des membres de la coalition.

2. Une évaluation trop faible de l'impact des coalitions

Au même titre que les informations disponibles sur leur gouvernance, trop peu de coalitions (27%) font état de leur système de suivi et d'évaluation sur les plateformes de recensement. Pourtant, les outils de suivi et d'évaluation ne manquent pas et leur utilisation est indispensable pour assurer la redevabilité des coalitions.

Un constat peu satisfaisant : trop de coalitions font l'impasse sur le suivi et l'évaluation de leurs activités

Le constat est clair : parmi les 321 coalitions étudiées, plus des deux tiers (68 %) ne fournissent pas d'informations sur leurs outils de suivi et d'évaluation³⁸. 27 % des coalitions détaillent tout de même clairement leurs outils de suivi et d'évaluation (rapport annuel, baromètre etc) et 5 % présentent un système de suivi insuffisant, limité à quelques informations sur certaines activités menées, sans détails ni de mesure concrète de leur impact (par exemple en terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre) (graphique 7).

Pourtant, il existe différentes solutions pour réaliser le suivi et évaluer l'impact des coalitions. En ce qui concerne l'évaluation interne, un élément est à la portée de toutes les coalitions : vérifier la bonne mise en œuvre des activités prévues par la coalition, en fonction du calendrier et des objectifs fixés. L'évaluation de l'impact est plus complexe. Plusieurs études tentent, par exemple, de le calculer en termes de réduction

d'émissions de gaz à effet de serre. C'est le cas du PNUE, qui estime à presque 3 GtCO₂e en 2020 les réductions d'émissions engendrées par l'action des acteurs non-étatiques (et donc des coalitions), en prenant en compte les chevauchements entre initiatives³⁹. Autrement dit, si les coalitions multi-acteurs mettaient réellement en œuvre leurs engagements, elles contribueraient à s'aligner avec un scénario de réchauffement à +2°C⁴⁰. Mais en l'absence d'évaluation systématique et cohérente des activités au niveau de chaque coalition, il est difficile de vérifier la réalité de cette estimation.

Enfin, l'évaluation de l'impact ne peut se résumer aux promesses de réduction d'émissions. Il doit également inclure l'impact en termes de construction de la connaissance et d'influence politique (plaidoyer, échange et recherche, sensibilisation, etc.).

GRAPHIQUE 7 :
LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DES COALITIONS MULTI-ACTEURS
(BASE DE DONNÉES GÉNÉRALE, 321 COALITIONS)



Quelques exemples concrets

Le reporting n'est pas pratiqué systématiquement au sein des coalitions, et lorsqu'il est réalisé, il ne l'est pas toujours de manière complète. Par exemple la célèbre *Powering Past Coal Alliance* n'a pas rempli les cases en face des questions de suivi sur les plateformes onusiennes⁴¹. Certaines coalitions remplissent seulement la moitié des formulaires, notamment les informations sur leurs objectifs et types d'activités. Les réponses aux questions concernant le suivi, comme le système d'évaluation des objectifs ou les derniers résultats de la coalition sont rarement fournies. Très peu de coalitions donnent les chiffres mesurant leurs impacts.

Pourtant, c'est possible, comme le démontre la coalition

Mission Innovation (MI) : sur la plateforme du PNUE, on peut lire différentes explications comme par exemple "Le volet «Suivi des progrès» de la Mission est dirigé par le Secrétariat de la MI dans le but d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés dans le Plan d'action de la MI et le document «Delivering the Action Plan 2018-2020»⁴², ou encore "Les progrès réalisés pour atteindre les objectifs fixés dans le plan d'action de la MI sont suivis grâce à une enquête annuelle diffusée auprès des membres de la MI. Les informations contenues dans ces enquêtes sont ensuite analysées et utilisées pour rédiger le rapport «MI Impact Review report», avec un lien vers le dernier rapport⁴³.

Les États et les espaces onusiens comme seuls acteurs capables d'exiger un suivi et une évaluation des coalitions

Seuls les espaces politiques légitimes peuvent résoudre la question de la redevabilité des acteurs non-étatiques et des espaces multi-acteurs. Comme le démontre l'étude de *MSI Integrity*, les coalitions ne constituent pas un espace contraignant pour tenir les acteurs redevables, notamment les entreprises⁴⁴. L'ONU, mais aussi les États ont la responsabilité d'encadrer la redevabilité des coalitions. En étant membres,

voire bailleurs, les États peuvent apporter un meilleur soutien technique et/ou financier aux coalitions pour établir une gouvernance de qualité et un meilleur suivi. Ils devraient soutenir uniquement les coalitions trans-sectorielles et transformatives, et se désengager de celles qui ne sont pas compatibles avec l'accord de Paris.

Le gouvernement français et les grandes entreprises françaises dans les coalitions multi-acteurs

Comme indiqué précédemment, le gouvernement français est très proactif dans les espaces multi-acteurs. De plus, les acteurs non-étatiques privés français sont souvent présents dans les coalitions. Dans nos secteurs de recherche (107 coalitions), la France est présente comme membre et/ou bailleur

dans 28 % d'entre elles. Ce chiffre monte à 46 % pour les entreprises françaises.

Si l'on se penche sur les entreprises françaises et sur les secteurs spécifiques de recherche, 6 coalitions intègrent la participation d'ENGIE, 6 de Total et 8 de Danone (tableau 3).

TABLEAU 3 :
LES COALITIONS INTÉGRÉES PAR ENGIE, TOTAL ET DANONE
(BASE DE DONNÉES SPÉCIFIQUE, 107 COALITIONS)

Engie	Total	Danone
1. Alliance for an Energy Efficient Economy	1. Breakthrough Energy coalition	1. 4/1000
2. Breakthrough Energy coalition	2. CCAC : Oil & Gas Methane Partnership	2. Climate Smart Agriculture Booster
3. Cool coalition	3. Global Gas Flaring Reduction Partnership	3. Global Alliance for Climate-Smart Agriculture
4. Global CCS Institute	4. International Petroleum Industry Environmental Conservation Association	4. RE100 Initiative
5. Powering Past Coal Alliance	5. Oil and Gas Climate Initiative	5. Remove commodity-driven deforestation
6. Renewable Energy Buyers Alliance	6. Sustainable Biomaterials / RSB Standard	6. Roundtable on Sustainable Palm Oil
		7. Sustainable Agriculture Initiative Platform
		8. Palm Oil Innovation Group

Il est intéressant de noter que l'entreprise ENGIE s'engage hors de France pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, comme à travers les coalitions *Alliance for an Energy Efficient Economy* (active en Inde) et *Renewable Energy Buyers Alliance* (active aux États-Unis). Pourtant, selon le guide de l'électricité verte de Greenpeace⁴⁵, ENGIE reste un des fournisseurs d'électricité français les plus polluants, notamment avec l'exploration et l'exploitation de nouveaux gisements d'énergies fossiles. En juin 2019, l'entreprise a ouvert une nouvelle centrale à charbon au Chili, dans la ville de Mejillones⁴⁶. On peut également remarquer cette incohérence pour les autres entreprises, par exemple Danone. Malgré l'engagement de la multinationale dans des coalitions pour une agriculture plus durable, son plan de vigilance concernant le respect des droits humains et de l'environnement reste incomplet, court et vague⁴⁷. Son organisation interne n'est

donc pas en cohérence avec ses engagements externes.

Pour la France, une remarque préliminaire consiste à signaler que la liste de coalitions ci-dessous, établie sur la base des plateformes de recensement, contient des erreurs constatées après des échanges avec le Ministère de la Transition Énergétique (bureau du changement climatique et de la maîtrise de l'énergie) et le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (sous-direction de l'environnement et du climat). Par exemple, la France ne prend pas, ou plus, partie aux coalitions 9, 10, 11, 13, 16, 17, 18 et 30. Ces erreurs démontrent à quel point il est important d'établir un suivi complet et strict auprès des coalitions multi-acteurs et une actualisation régulière des plateformes de recensement. Par ailleurs, cette liste concerne les secteurs spécifiques de recherche qui sont ceux de l'agriculture et de l'énergie (Tableau 4)⁴⁸.

TABLEAU 4 :
LES COALITIONS INTÉGRÉES PAR LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS
(BASE DE DONNÉES SPÉCIFIQUE, 107 COALITIONS)

1. 4/1000	11. Climate Smart Agriculture Booster	21. IEA Technology Collaboration Programme on Energy Efficient End-Use Equipment
2. Accelerating Renewable Energy Transition in SIDS	12. Cool coalition	22. International Partnership for Energy Efficiency Cooperation
3. African Renewable Energy Initiative	13. Development Smart Initiative for Research in Agriculture	23. International Solar Alliance
4. Breakthrough Energy Coalition	14. Energy Cities	24. Land Degradation Neutrality Fund
5. Carbon Sequestration Leadership Forum	15. Forest Carbon Partnership Facility	25. Mission Innovation
6. Clean Energy Ministerial	16. Global Alliance for Climate-Smart Agriculture	26. New York Declaration on Forests
7. Central African Forests Initiative	17. Global Bioenergy Partnership	27. Powering Past Coal Alliance
8. Central American Integration System Initiative	18. Global Gas Flaring Reduction Partnership	28. Renewable Energy and Energy Efficiency Partnership
9. Clean Energy Corridors in Africa	19. Global Geothermal Alliance	29. SIDS Lighthouse initiative
10. CCAC : Oil & Gas Methan Partnership	20. Global Research Alliance on Agricultural Greenhouse Gases	30. Zero Routine Flaring by 2030

Malgré ces erreurs de données, il est intéressant de souligner trois points concernant l'engagement de la France dans les coalitions. D'abord, sur les 30 coalitions, un tiers couvre les régions des pays en développement. Il semble donc que la France utilise les coalitions comme un outil d'intervention et de diplomatie à l'international. Ensuite, seulement deux coalitions ont une gouvernance claire (hors sous-initiatives) et utilisent un système de suivi et d'évaluation (*Global Research Alliance on Agricultural Greenhouse Gases et Mission Innovation*). La France devrait inciter, au sein des coalitions auxquelles elle appartient, à la mise en

place d'une gouvernance claire et d'un suivi de l'efficacité des actions, voire quitter les coalitions réticentes à l'évaluation de leur impact. Enfin, il est intéressant de noter que la France s'engage à l'international dans des domaines où elle est loin d'être exemplaire au niveau national. Par exemple, elle est présente dans de nombreuses coalitions concernant les énergies renouvelables, alors qu'elle ne respecte pas son objectif national de 23% d'énergie renouvelables (en 2020, leur part est de 17,2% dans le mix énergétique français)⁴⁹.

Le One Planet Summit : le chemin vers l'évaluation reste long

L'OPS est une plateforme d'engagements en vue d'une économie bas carbone pour tout type d'acteurs. Elle a été lancée en 2017 par le Président Emmanuel Macron, mais aussi par le Secrétaire Général des Nations unies Antonio Guterres et le président de la Banque mondiale, Jim Kim. Un sommet annuel de suivi se tient depuis, mais l'absence de suivi rigoureux a mené à un manque de clarté sur ce que ses initiatives mettent réellement en œuvre. Alors que les sommets successifs ont été l'objet d'une attention médiatique forte

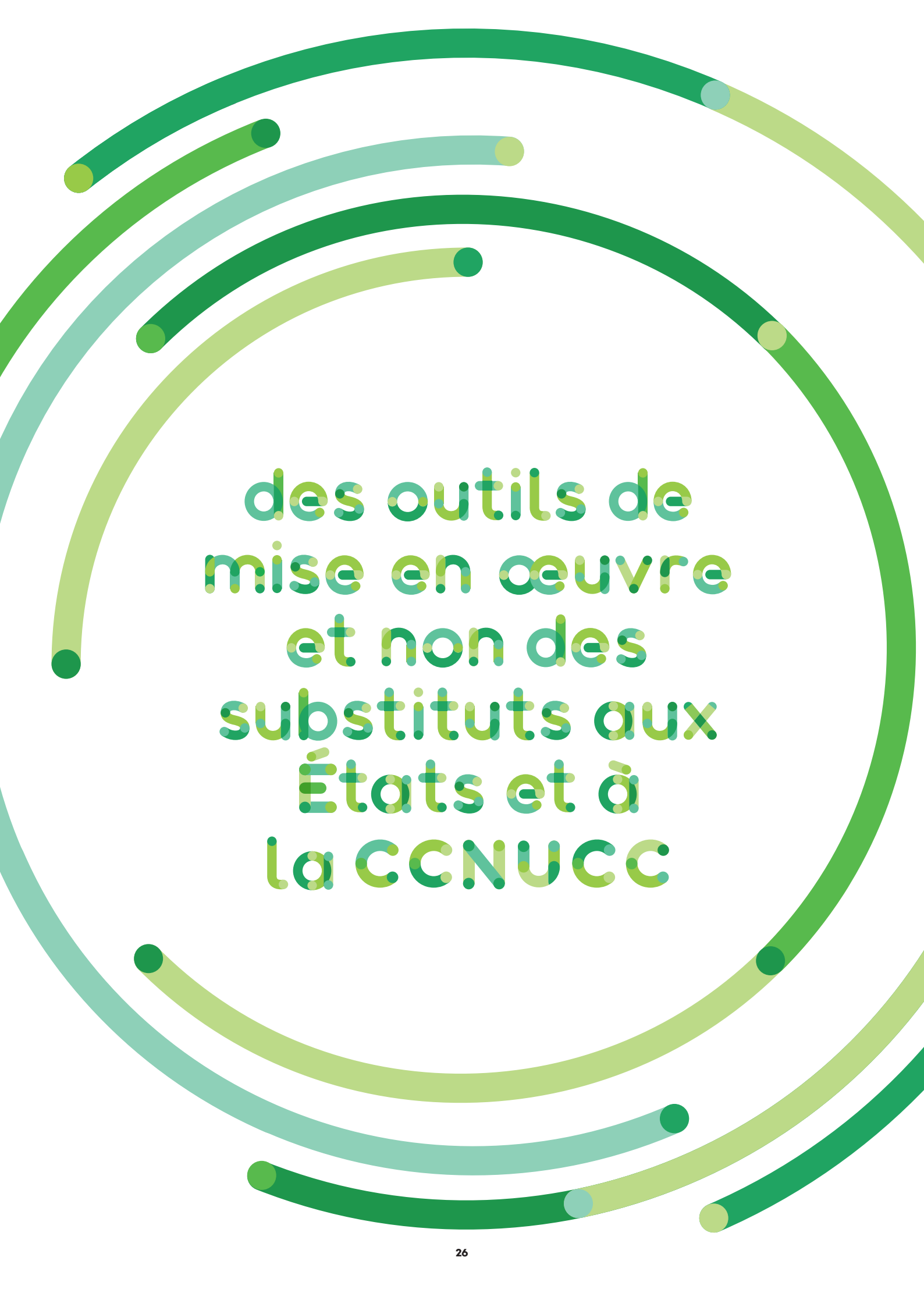
et ont attiré de nombreux acteurs et décideurs politiques de haut niveau, on peut s'interroger sur le degré de concurrence que ce type d'événement peut faire aux COP (*Conference of the Parties*, négociations climatiques internationales), qui peinent parfois à attirer les chefs d'État et de gouvernement. Classifier les 29 coalitions présentes au One Planet Summit⁵⁰ selon leur niveau de gouvernance et de suivi/évaluation⁵¹ permet de démontrer le manque de communication sur ces aspects au sein de cet espace (tableau 5).

TABLEAU 5 :
ÉVALUATION ET SUIVI DES COALITIONS DE L'OPS
(TOTALITÉ DES COALITIONS SUR LE SITE WEB AU 01/07/2020)

	SUIVI/ ÉVALUATION	SUIVI/ÉVALUATION FAIBLES	PAS DE SUIVI / ÉVALUATION NON COMMUNIQUÉS	TOTAL
GOUVERNANCE CLAIRE	0	0	International Development Finance Club Transport Decarbonization Alliance	2
GOUVERNANCE ACCEPTABLE	0	0	0	0
GOUVERNANCE INSUFFISANTE		Global Urbis One Planet Sovereign Wealth Fund International Solar Alliance	Powering Past Coal Alliance	4
GOUVERNANCE NON COMMUNIQUÉE	0	Initiative Make our Planet Great Again InvestEU Program Land Degradation Neutrality Fund Observatoire spatial du climat One Planet Fellowship Program Paris Collaborative on Green Budgeting Plateforme de financement 100 projets «Eau et Climat» pour l'Afrique Sustainable India Finance Facility - Zero Budget Natural Farming Towards Carbon Neutrality Tropical Landscape Finance Facility Climate Action 100+	Breakthrough Energy Coalition Carbon Neutrality Coalition Carbon Pricing for the Americas Caribbean Climate-Smart Accelerator Coalition des philanthropes pour l'innovation Corps Européen de Solidarité DESIRA Greening the Financial System Initiative Pacifique pour la biodiversité, le climat et la résilience Task-Force on Climate-related Financial Disclosure	21
SOUS- INITIATIVE/ PAS UNE COALITION	0	One Planet Charter	Plateforme européenne pour les régions intensives en charbon	2
TOTAL	0	15	14	29

Aucune des coalitions n'a renseigné suffisamment d'informations sur son fonctionnement interne et son suivi / évaluation sur la plateforme de l'OPS, remettant en cause la légitimité de leurs actions. À travers cet espace multi-acteurs, la France devrait pousser les coalitions membres à mettre en place un

système de suivi complet et à le communiquer, de même pour leur système de gouvernance. Elle pourrait exiger que toutes les coalitions de l'OPS complètent les plateformes onusiennes et celle de l'OPS, pour permettre un réel suivi de leurs activités et éviter le "greenwashing".



des outils de
mise en œuvre
et non des
substituts aux
États et à
la CCNUCC

1. Un système d'encadrement des coalitions lacunaire à la CCNUCC

L'action non-étatique est encouragée par la CCNUCC et par l'ONU. Cependant, dans la pratique, le suivi et l'évaluation de l'impact de cette action ne sont pas assurés. Malgré les activités et les publications du MPGCA (*Marrakech Partnership for Global Climate Action*), espace dédié aux coalitions et acteurs non-étatiques, la création du portail *Global Climate Action Portal*, le système onusien comporte de nombreuses limites. Pourtant, la CCNUCC semble être le seul organe, aujourd'hui, capable et légitime pour coordonner l'ambition climatique entre les États et les acteurs non-étatiques.

Un encadrement fondé sur le volontariat

Selon la CCNUCC, le dynamisme des acteurs non-étatiques et des coalitions encourage les États à rehausser l'ambition de leur CDN d'une part, et à collaborer davantage avec tous les acteurs de la société pour atteindre leurs objectifs climatiques d'autre part. Lukas Hermwille écrit que la CCNUCC favorise donc une approche collaborative et plutôt néo-libérale du dialogue, pour éviter les confrontations et blocages. Ce multilatéralisme, plus ouvert en théorie et moins fondé sur la contrainte, est de mise notamment depuis l'échec de la COP15 de Copenhague⁵².

Aujourd'hui, la CCNUCC utilise deux systèmes de suivi, à commencer par le portail *Global Climate Action Portal*, qu'elle a créé en 2014. Ce portail est censé répondre au problème de transparence concernant les acteurs non-étatiques et les coalitions. Par ailleurs, le PNUE dispose également de sa propre plateforme (*Climate Initiatives Platform*), qui fonctionne en collaboration avec celle de la CCNUCC. Les deux plateformes utilisent la même base de données et le même formulaire à remplir par les coalitions, qui paraît assez complet, même si les questions sur le suivi et la gouvernance

devraient être encore plus détaillées. Il prend tout de même en compte la description de la gouvernance de la coalition, ses outils de suivi et d'évaluation, les membres, les activités et les objectifs. Cependant, le remplissage de ce formulaire reste volontaire pour les coalitions, et diminue la pertinence des deux plateformes : la plupart des coalitions ne remplissent qu'une seule partie des informations. De plus, les informations sont rarement mises à jour et sont donc parfois contradictoires avec celles sur les sites web des coalitions. Sur le portail de la CCNUCC, le formulaire n'apparaît absolument pas pour le lecteur, il n'y a donc pas de visibilité sur les questions posées aux coalitions et sur celles auxquelles elles n'ont pas répondu. Le modèle d'affichage de la plateforme du PNUE permet en cela plus de transparence, car elle mentionne les catégories sans information. De manière générale, il serait souhaitable que les deux plateformes fonctionnent selon le même modèle, voire qu'elles soient fusionnées afin de devenir la plateforme multi-acteurs climat et environnement du monde onusien.

Un espace peu intégré aux espaces de négociations

Le principe de redevabilité reste trop faiblement défendu dans les espaces multi-acteurs onusiens. La CCNUCC reflète les dynamiques des négociations internationales, et dépend ainsi de la volonté des États de faire de cet organe permanent mais de nature intergouvernementale un outil polyvalent et efficient. Pour l'instant, la CCNUCC est structurée dans une logique unilatérale : elle tente de recenser et de donner une visibilité de l'action climatique et des coalitions, mais fait peu de retours dans les processus de négociations sur l'impact de cette action, ce qui crée une déconnexion entre les espaces de négociation étatiques et ceux des acteurs non-étatiques. Pourtant, un espace au sein de la CCNUCC organise les discussions et l'intégration des acteurs non-étatiques dans son processus : le MPGCA. Il publie tous les ans le *Yearbook of Climate Action*, qui n'est pas un réel bilan, mais qui donne à voir les bonnes pratiques des espaces multi-acteurs, grâce aux informations mises à disposition sur le portail *Global Climate Action Portal*. C'est d'ailleurs lui qui conduit également les réflexions sur cette plateforme de suivi. Mais cet espace a ses limites : le MPGCA et ses publications/événements sont très peu consultés par les États. Sa visibilité se traduit en géné-

ral par quelques événements lors des COP, qui relèvent plus de la célébration et de la communication que d'une analyse réelle des actions mise en œuvre par les coalitions et leur impact. De plus, plusieurs types d'acteurs sont trop peu intégrés dans les discussions du MPGCA, comme la société civile ou encore les communautés locales, notamment des pays en développement.

L'entrée de l'accord de Paris dans sa phase de mise en œuvre ainsi que le nombre croissant des coalitions multi-acteurs soulèvent plusieurs questions, en particulier sur le rôle de la CCNUCC en tant qu'institution centralisant un vrai suivi de l'action non-étatique. Pourquoi ne définirait-elle pas, par exemple à travers le travail de l'équipe du MPGCA, des critères stricts de suivi, mais aussi d'exclusion pour les coalitions qui encouragent des pratiques non-alignées avec l'accord de Paris ? Face à ces problématiques, les États n'ont, à ce jour, pas donné de mandat à la CCNUCC pour évaluer les coalitions. Par ailleurs, en l'état actuel des choses, il est également évident que la CCNUCC n'a pas les ressources humaines et financières pour réaliser un tel travail.

2.

**La nécessité de
mieux définir le rôle
des coalitions dans
la mise en œuvre
des contributions
déterminées au
niveau national**

Les avantages de la coordination, de l'échange et des messages collectifs

Les acteurs non-étatiques ont un rôle important à jouer dans le cadre des CDN⁵³. Ils doivent participer à la mise en œuvre de l'accord de Paris localement et apporter leur expertise de terrain. Leur formation en coalitions multi-acteurs peut ainsi représenter un outil efficace de coordination des actions, d'échanges de bonnes pratiques et donc être, en ce sens, un appui pour l'État dans la mise en œuvre de sa politique climatique. Les coalitions peuvent contribuer à délivrer des messages d'ambition forts et collectifs⁵⁴. Ainsi, la coalition *Powering Past Coal Alliance* demande aux États de l'OCDE et de l'Union européenne (UE) de ne plus utiliser le charbon pour la production d'électricité au plus tard en 2030. Ces coalitions misent sur un effet d'entraînement : les États manquant d'ambition peuvent, à la réception des messages des acteurs non-étatiques, être amenés à mettre en place des politiques et mesures plus ambitieuses, entraînant à leur tour d'autres

acteurs non-étatiques dans la transition écologique⁵⁵.

Les coalitions peuvent également pointer du doigt le manque de gouvernance ou de régulation sur un domaine. Leurs contributions permettent ainsi à l'État de mieux réguler et légiférer⁵⁶, notamment sur la question des gestions des terres, protection des forêts, ou encore sur l'intégration des énergies renouvelables dans le mix énergétique et dans les réseaux électriques nationaux. La coalition *International Solar Alliance* a permis à des pays en développement, notamment l'Inde, de former des experts ingénieurs mais aussi des décideurs politiques afin d'intégrer l'énergie solaire dans leur réseau électrique, comme dans leurs stratégies climat⁵⁷. Cependant, dans la réalité, peu de cas illustrent ces avantages, soit par manque d'information et de transparence sur les coalitions, soit par manque de cohérence avec les principes de l'accord de Paris.

Les risques de chevauchement entre les engagements des États et des coalitions

Le chevauchement entre les impacts (gaz à effet de serre ou autre) d'une coalition et ceux d'un État est un risque notable. Les contributions d'une coalition peuvent être notamment comptées comme additionnelles, alors qu'elles ne sont que le résultat d'une politique publique. Plusieurs études ont tenté de calculer le potentiel des chevauchements entre les impacts des coalitions multi-acteurs et les CDN : ils pourraient monter jusqu'à 70 % en 2020 et 80 % en 2030⁵⁸. Ces chiffres prouvent que la plupart des coalitions multi-acteurs couvrent les mêmes secteurs ou zones géographiques que les CDN, et donc qu'elles sont compatibles avec les objectifs nationaux. La coalition *Initiative for Climate Action Transparency* présente dans son rapport⁵⁹ la possibilité d'un chevauchement total entre une politique nationale et une coalition. Il est alors envisageable de penser que l'impact de la coalition résulte de la

politique publique en question, l'apport de la coalition n'est donc pas additionnel, elle applique simplement la loi/régulation nationale.

Le chevauchement peut aussi être partiel. Par exemple, lorsque les objectifs d'une coalition dépassent en termes d'ambition ceux de l'État où elle se situe. Il s'agirait alors d'une contribution additionnelle de la coalition par rapport à la politique nationale. Si c'est vraiment le cas, la contribution de la coalition devrait être prise en compte par les États concernés, afin de rehausser l'ambition de leur CDN. C'est d'ailleurs une situation assez récurrente, les coalitions sont souvent plus ambitieuses (sur le papier) dans leurs objectifs que les États. Cela explique pourquoi leur contribution potentielle est souvent présentée comme intéressante⁶⁰.

L'État comme espace politique légitime et compétent

La question de la légitimité politique de ces coalitions demeure. S'il est évident que toutes les parties-prenantes doivent œuvrer à la lutte contre le dérèglement climatique, l'action des entreprises, universités ou des syndicats ne peut pas remplacer le rôle régulateur et prescripteur de l'État (et aussi dans une certaine mesure celui des collectivités locales). Ce pouvoir de régulation des différents acteurs permet de mettre en œuvre des réformes structurelles et d'arbitrer entre des intérêts divergents des acteurs non-étatiques. Les coalitions ne peuvent endosser un rôle similaire, ni agir avec les mêmes compétences par principe démocratique : les gouvernements / chef.f.e.s d'États sont élu.e.s, un mandat leur est confié, ce n'est pas le cas des autres acteurs qui composent les coalitions. Le cas des États-Unis est à ce titre instructif : suite à l'annonce de Do-

nald Trump de sortir de l'accord de Paris, la coalition "We are still in" s'est engagée à mettre en œuvre les mesures qui permettront de respecter l'objectif indiqué dans la CDN des États-Unis⁶¹. Cependant, ces acteurs n'ont pas la légitimité pour réviser le niveau d'ambition de la contribution, qui reste bien trop bas, ni pour adopter l'ensemble des réglementations qui permettraient d'atteindre les objectifs. Le rôle de l'État, dans la définition de l'ambition des objectifs climatiques et dans la mise en place de politiques et d'orientations pour les respecter, est donc primordial. C'est pourquoi l'État doit conserver son rôle de régulateur principal en matière de politique climatique, notamment pour éviter que certains acteurs puissent placer leurs intérêts particuliers ou économiques dans ce qu'ils affichent comme des mesures⁶². Les coalitions multi-acteurs doivent

se limiter à un rôle de soutien/outil de mise en œuvre des réglementations climatiques et non se substituer à ces dernières.

Enfin, il serait intéressant d'observer l'impact des coalitions multi-acteurs au niveau national ou local. Il est évident que l'État doit se coordonner avec les acteurs sub-nationaux, n'ayant lui-même parfois pas les compétences pour agir sur les territoires. Cette échelle locale

pourrait permettre aux plus impactés par le dérèglement climatique de participer, de se focaliser sur les thématiques nationales pertinentes et de réunir toutes les parties prenantes pour travailler ensemble de manière opérationnelle à la réalisation des objectifs établis par l'État. À ce jour, il existe bien des coalitions multi-acteurs nationales, mais elles sont peu visibles sur les plateformes de recensement internationales.

3. Plusieurs pistes d'amélioration de la gouvernance des coalitions multi-acteurs pour l'après 2020

Au regard de cet état des lieux, un certain nombre de propositions d'amélioration de la gouvernance des coalitions multi-acteurs pour l'après 2020 émergent. Ces propositions ont vocation à remédier au principal problème des coalitions, le manque de suivi et d'évaluation de leurs impacts. Plusieurs de ces propositions sont directement inspirées de différentes études sur le sujet⁶³. Après 2020 :

- **La CCNUCC est la cheffe d'orchestre principale en matière d'ambition climatique à l'international, y compris en matière de coalitions. Les coalitions sont donc des outils de mise en œuvre de l'accord de Paris et contribuent au rehaussement de l'ambition des États.** La CCNUCC incarne un double rôle en assurant le suivi des engagements des États pour le climat, mais a également une fonction d'arbitre sur les initiatives multi-acteurs. Ces dernières sont actuellement présentes dans différents espaces, onusiens ou non (Climate Action Summit, OPS, Sommet des acteurs non-étatiques en Californie, G7 sous présidence française, etc.). Si ces espaces continuent à coexister, la CCNUCC assure l'articulation et la cohérence entre les engagements et les actions menées dans ces différents espaces.
- **La CCNUCC assure le suivi de l'action climat multi-acteurs grâce aux informations à rapporter régulièrement sur le portail Global Climate Action Portal, mais aussi avec des critères d'entrée et certaines lignes rouges à ne pas dépasser en termes d'ambition.** Une coalition multi-acteurs internationale ne doit pas être reconnue par la CCNUCC si elle ne se plie pas à ce système de suivi international, et ne peut pas être valorisée dans les espaces multi-acteurs de l'ONU. Les coalitions multi-acteurs doivent fournir la totalité des informations actuellement demandées sur le portail *Global Climate Action Portal* (gouvernance, membres, objectifs, résultats) chaque année. De plus, la CCNUCC met en place une sélection d'entrées avec des critères d'ambition minimum, mais aussi avec une liste d'exclusion de certaines pratiques par les coalitions (par exemple : encouragement de l'industrie pétrolière, non-respect des droits humains, etc). Sur l'aspect des droits humains, la CCNUCC pourrait utiliser les principes du Consentement libre, informé et préalable (CLIP)⁶⁴. Pour ce faire, les États doivent accepter ce rôle d'arbitre de la CCNUCC concernant les coalitions multi-acteurs.
- **Les contributions en termes d'impact et de redevabilité des coalitions sont évaluées grâce au portail Global Climate Action Portal, comme un bilan de l'action non-étatique à titre informatif.** L'évaluation se fait selon 4 axes principaux : la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le transfert des flux financiers pour la transition, la construction de la résilience et les activités de plaidoyer et de création d'expertise des coalitions. Les coalitions sont évaluées en termes d'impacts (activités de

plaidoyer, hausse de l'expertise, réduction des émissions de gaz à effet de serre...) mais aussi en termes de redevabilité (atteintes des objectifs ou non). L'évaluation pourrait se faire par des équipes de la CCNUCC spécialisées, avec au minimum tous les deux ans un appel à des experts externes. Si les activités ne sont pas alignées avec les principes de l'accord de Paris, même celles plus diffuses comme le plaidoyer, la coalition doit changer d'objectifs et/ou d'activités, voire être exclue des espaces onusiens. Le suivi annuel permet à la CCNUCC de vérifier qu'il n'y a pas de double comptabilité des engagements entre les coalitions. Ces bilans peuvent être présentés pendant les sessions du Bilan Mondial et servir à alimenter les débats.

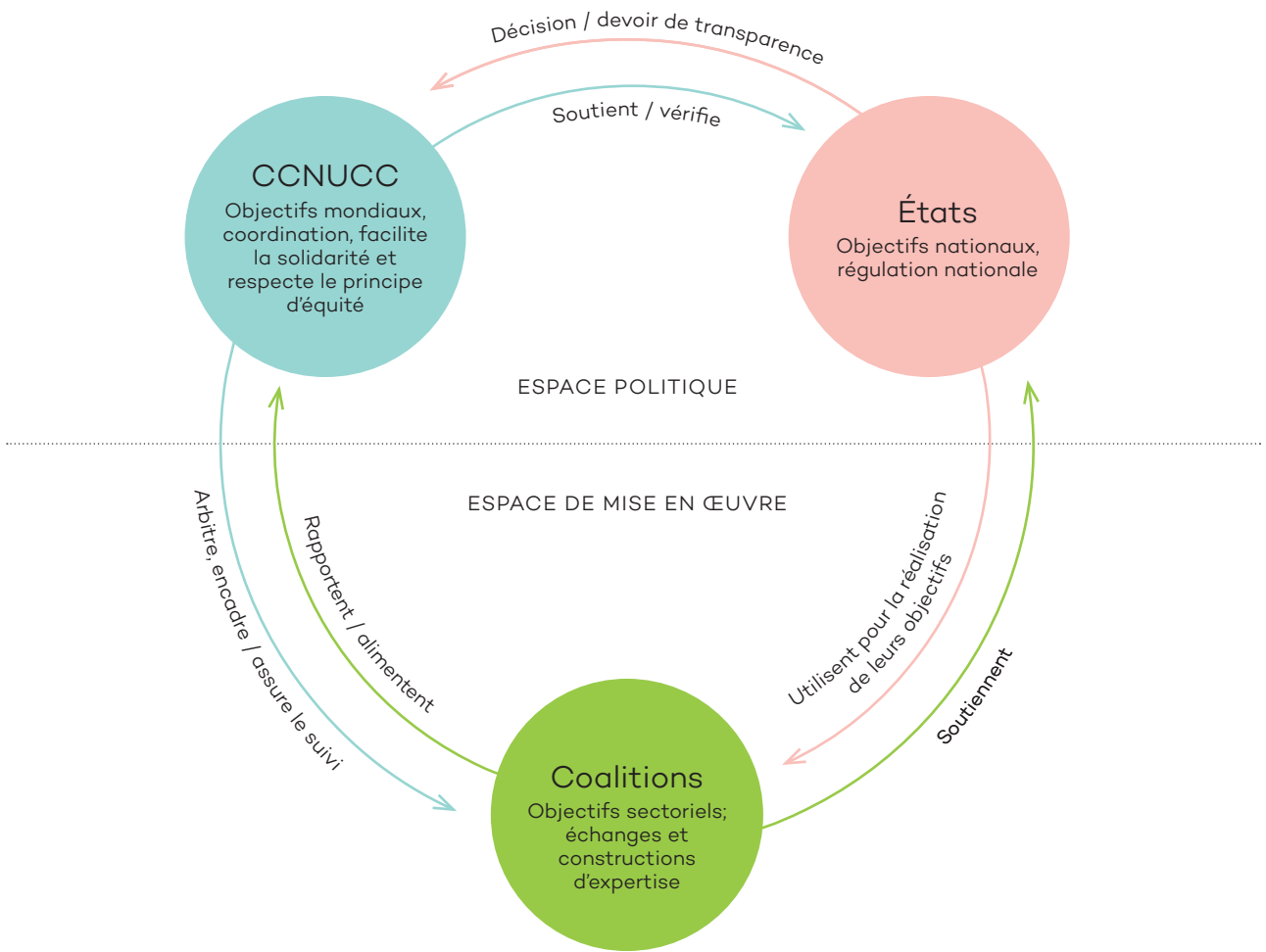
- **La contribution additionnelle des coalitions multi-acteurs à l'atteinte des objectifs de l'accord de Paris est calculée, et utilisée comme information afin de contribuer à la hausse de l'ambition des États dans leurs CDN.** La CCNUCC peut être le lien entre les États et les coalitions qui travaillent sur un même secteur ou espace géographique, et soutenir une meilleure collaboration. Les coalitions constituent un outil à disposition des États pour faciliter la mise en œuvre de leurs CDN en complément des cadres de régulation et de politiques publiques cohérentes. Elles peuvent aussi contribuer au mécanisme de rehaussement de l'ambition de l'accord de Paris lorsque la mise en œuvre d'actions portées par les coalitions permet d'obtenir des réductions d'émissions de gaz à effet de serre additionnelles.

Une distinction est nécessaire entre l'espace politique, qui est celui de la décision, et celui de mise en œuvre. Les États et la CCNUCC sont les entités politiques légitimes capables de réguler et de légiférer pour mettre en place une politique climatique. Cependant, afin d'appliquer ces orientations, les coalitions peuvent proposer une plateforme d'échanges et de coopération. Elles restent cependant des partenaires opérationnels des États, et non des espaces de négociations politiques (graphique 8).

Cela signifie un nouveau fonctionnement interne au processus de la CCNUCC afin de mieux intégrer l'impact des coalitions et surtout de l'évaluer. Des équipes spécialisées au sein de la CCNUCC devraient se charger du suivi des coalitions multi-acteurs et des acteurs non-étatiques. Avec un renforcement et surtout une obligation de remplir le portail *Global Climate Action Portal* pour les coalitions, ces équipes pourraient réunir toutes les informations nécessaires pour établir le suivi complet des coalitions et évaluer leurs contributions additionnelles à l'action des États. Par ailleurs, à travers des réunions techniques, elles peuvent mobiliser l'expertise requise pour mener une réflexion sur les modes de comptabilité à mettre en place pour éviter tout risque de double comptabilité.

GRAPHIQUE 8 :

**ILLUSTRATION D'UNE GOUVERNANCE CLIMATIQUE INTERNATIONALE PLUS ROBUSTE
POUR L'APRÈS-2020, INTÉGRANT LES COALITIONS MULTI-ACTEURS**



The page features a decorative graphic consisting of several thick, curved lines in various colors (red, yellow, green, blue, orange) that sweep across the page. Small colored dots are placed at the ends of these lines, creating a sense of movement and connectivity. The word "recommendations" is centered in a colorful, multi-colored font.

recommendations

Critères de redevabilité à mettre en place dans le cadre des coalitions multi-acteurs

Ces recommandations sont adressées aux coalitions et décideurs les encadrant, qui devraient organiser leur fonctionnement interne selon différents critères et principes de légitimité :

- Une coalition multi-acteurs peut être un outil de mise en œuvre parmi d'autres pour atteindre les objectifs climatiques fixés par les États. Elle n'est pas un substitut aux États, qui permettrait de combler les trop faibles engagements des gouvernements.
- Une coalition multi-acteurs est un espace de mise en œuvre d'objectifs venant des espaces politiques légitimes (États et ONU) : elle doit respecter les objectifs et principes de l'accord de Paris et chercher à y contribuer. Une coalition multi-acteurs n'est ni un groupe d'intérêt, ni un espace pour permettre à des entreprises multinationales ou autres acteurs non-étatiques de verdir leur communication. Sa fonction n'est pas de détricoter les cadres législatifs et juridiques visant à protéger le climat, la biodiversité et l'environnement.
- Une coalition multi-acteurs doit faire partie du cadre de redevabilité onusien à travers le portail *Global Climate Action Portal*, et y fournir les informations demandées tous les ans. Elle doit mettre concrètement en œuvre les objectifs qu'elle s'est fixée, si ses objectifs respectent les critères ci-dessus. Une coalition n'est pas un espace dont la gouvernance est opaque.
- Une coalition multi-acteurs ne doit pas permettre à des acteurs étatiques et non-étatiques de multiplier des engagements similaires dans différents espaces, entraînant alors des doublons et éparpillement de ces acteurs.
- Une coalition multi-acteurs réunit tous les acteurs nécessaires à la transition écologique et doit placer les besoins des communautés vulnérables et impactées par le dérèglement climatique au centre des décisions. Elle n'est pas un moyen de justifier des solutions non alignées avec les principes de l'accord de Paris ou des projets menant à des violations des droits humains.
- Une coalition permet la mise en relation et la collaboration entre différents acteurs pour faire face à une problématique, et mettre en place des solutions communes.

Relations à établir entre les coalitions et les États

Ces recommandations sont adressées aux États et agences étatiques travaillant avec les coalitions multi-acteurs :

- Les coalitions multi-acteurs sont un outil parmi d'autres pour la mise en œuvre de l'accord de Paris. Elles peuvent aider à une coopération mais ne doivent pas permettre aux États de cacher l'insuffisance de leurs actions. Ces derniers, légitimes du point de vue démocratique, doivent rester au centre de la politique climatique et assumer leur responsabilité politique en la matière.
- Les États doivent mieux planifier l'élaboration de leur politique climatique et la mise en œuvre de leurs contributions nationales avec les acteurs non-étatiques et permettre une véritable appropriation des objectifs de l'accord de Paris par les différents acteurs composant la société.
- Les États doivent reconnaître la CCNUCC, via l'adoption d'une décision formelle (mandat), comme espace de suivi et d'évaluation de l'action climatique non-étatique, avec des critères d'entrée et d'exclusion. Les États doivent donner à la CCNUCC les ressources humaines et financières pour faire ce travail de suivi.
- Les États doivent prendre en compte les informations concernant l'action non-étatique recensées par la CCNUCC et adapter leurs contributions nationales en conséquence, notamment en termes d'ambition.
- Souvent, le financement des coalitions est assuré par des États ou des agences étatiques/intergouvernementales. Les États bailleurs devraient conditionner leurs soutiens financiers au respect des objectifs de l'accord de Paris par les coalitions.

Relations à encadrer entre les coalitions et la CCNUCC

Ces recommandations sont adressées aux diplomates et experts onusiens :

- Les acteurs non-étatiques ont un rôle de soutien dans la mise en œuvre de l'accord de Paris. Leur participation et sollicitation à la transition écologique doivent continuer, pour permettre une meilleure inclusion des acteurs venant des pays en développement et des régions les plus frappées par le dérèglement climatique.
- La CCNUCC doit être le processus permettant le suivi et l'évaluation de l'impact des acteurs non-étatiques, et donc des coalitions multi-acteurs. Le portail *Global Climate Action Portal* doit être renforcé, voire fusionné avec la *Climate Initiatives Platform* du PNUE, pour éviter la multiplication des espaces de suivi et d'évaluation.
- Le portail *Global Climate Action Portal* doit être un passage obligatoire pour une coalition afin d'être visible dans les espaces onusiens. Il doit être mis à jour tous les ans, les coalitions et acteurs ne livrant pas les informations correctement devant être exclus des espaces onusiens jusqu'à ce que leur renseignement complet ait été obtenu sur la plateforme. Des critères d'exclusion doivent également être mis en place, comme le rejet des coalitions encourageant l'industrie pétrolière, du charbon ou du gaz, mais aussi le nucléaire, ou encore de celles entraînant la violation de certains droits humains.
- Ce travail de meilleure intégration et évaluation des acteurs non-étatiques n'est pas uniquement nécessaire pour le domaine du climat, mais aussi celui de la biodiversité. Une meilleure synergie devrait avoir lieu entre les espaces de négociations climat et biodiversité, de même qu'entre le MPGCA (l'ancien agenda de l'action du climat) et l'agenda de l'action de la biodiversité.

La France et son devoir de soutenir un cadre solide d'évaluation des coalitions

Ces recommandations sont adressées au gouvernement français :

- La France est présente dans beaucoup de coalitions, avec des objectifs plus ou moins ambitieux : elle devrait se concentrer sur les coalitions transparentes et transformatrices, qui correspondent aux critères page 33, et à se désengager des autres.
- La France est un bailleur récurrent des coalitions multi-acteurs. Elle devrait conditionner son soutien au respect des critères d'exclusion établis par la CCNUCC pour les coalitions multi-acteurs (ne pas encourager les énergies fossiles, protection des droits humains, transparence et respect du cadre de suivi onusien)
- La France a établi un espace international multi-acteurs, l'OPS, qui ne dispose pas d'un dispositif efficace de suivi et d'évaluation, et dont les initiatives ne figurent pas systématiquement sur le portail *Global Climate Action Platform*. Cette situation doit évoluer rapidement, le prochain sommet 'OPS est l'occasion d'acter un système robuste d'évaluation et une inscription automatique des coalitions au sein de la plateforme onusienne.



notes de bas
de page et
bibliographie

Notes de bas de page

1. Ainsi, une coalition qui a par exemple mis en œuvre un outil d'évaluation ou de gouvernance mais ne l'a pas mentionné sur les plateformes onusiennes ou celle de l'OPS fera partie de la catégorie n'ayant pas livré l'information
2. Lukas Hermwille, *Making initiatives resonate: how can non-state initiatives advance national contributions under the UNFCCC?* 2018 (Hermwille, 2018)
3. Karine Bäckstrand, Jonathan W. Kuypers, *Non-state actors in global climate governance: from Copenhagen to Paris and beyond*, 2017 (Bäckstrand, W. Kuypers, 2017)
4. Hamish van der Ven, Steven Bernstein, and Matthew Hoffmann, *Valuing the Contributions of Nonstate and Subnational Actors to Climate Governance*, February 2017 (Van der Ven, Berstein, Hoffman 2017)
5. Définition selon le portail *Global Climate Action Portal* : les autorités sub-nationales (villes, régions etc), organisation non-gouvernementales, entreprises, think tank, universités, syndicats etc, <https://climateaction.unfccc.int/views/about.html>, consulté le 01/07/2020
6. Hermwille, 2018
7. Van der Ven, Berstein, Hoffman 2017
8. Petra Kuenkel, Elisabeth Kuehn, *Leveraging multi-stakeholder collaboration for systemic change in responsible value change: Six principles for transformative process designs*, February 2018 (Kuenkel, Kuehn, 2018)
9. Par exemple à travers la décision 1/CP.21 de 2015 (Paragraphes 118-120 et 134-137)
10. UNEP, *Climate commitments of subnational actors and business: A quantitative assessment of their emission reduction impact*, 2015 (UNEP 2015)
11. Sander Chan, Robert Falkner, Harro van Asselt and Matthew Goldberg, *Strengthening non-state climate action: a progress assessment of commitments launched at the 2014 UN Climate Summit*, November 2015 (Chan, Falkner, Van Asselt, Goldberg, 2015)
12. Hermwille, 2018
13. Climate Transparency, *Brown to Green Report*, 2019 (Climate Transparency, 2019)
14. Hermwille, 2018
15. UNFCCC, *Yearbook for Global Climate Action*, 2019 (UNFCCC, 2019)
16. Représentant les coalitions travaillant sur les secteurs Transports, Agriculture, Terres et Forêts, Énergie, Énergies renouvelables, Efficacité énergétique, coalitions multi-sectorielles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre
17. Quantitatif : objectif avec un impact chiffré (Exemple : nombre de GW atteint avec des énergies renouvelables) Temporalité : objectif avec une date fixée (Exemple pour 2020, 2030 etc.) Qualitatif : objectif sans quantification, ni temporalité. Par exemple, permettre l'accès à une énergie propre (qualité de l'énergie) sur le continent africain.
18. Traduit de l'anglais par l'auteur : "The Global Alliance for Clean Cookstoves seeks to mobilize high-level national and donor commitments toward the goal of universal adoption of clean cookstoves and fuels. Its ambitious but achievable 10-year goal is to foster the adoption of clean cookstoves and fuels in 100 million households by 2020", http://climateinitiativesplatform.org/index.php/Global_Alliance_for_Clean_Cookstoves, consulté le 01/07/2020
19. Traduit de l'anglais par l'auteur : "To reduce methane emissions, <https://climateaction.unfccc.int/views/cooperative-initiative-details.html?id=14>, consulté le 01/07/2020
20. Van der Ven, Berstein, Hoffman 2017
21. Traduit de l'anglais par l'auteur : "The goal of the Initiative is to engage stakeholders in a transition towards a productive, resilient agriculture, based on a sustainable soil management and generating jobs and incomes, hence ensuring sustainable development" http://climateinitiativesplatform.org/index.php/4_1000_-_Soils_for_Food_Security_and_Climate consulté le 01/07/2020
22. Voir le site de l'OPS : <https://www.oneplanetsummit.fr/les-coalitions-82/desira-financing-agricultural-research-help-low-income-farmers-adapt-climate>, consulté le 01/07/2020, mis à jour le 30/09/2020
23. Traduit de l'anglais par l'auteur : "GACSA's vision is to improve food security, nutrition and resilience in the face of climate change. GACSA aims to catalyze and help create transformational partnerships to encourage actions that reflect an integrated approach to the three pillars of CSA. GACSA works towards three aspirational outcomes to: Improve farmers' agricultural productivity and incomes in a sustainable way; Build farmers' resilience to extreme weather and changing climate; Reduce greenhouse gas emissions associated with agriculture, when possible" http://climateinitiativesplatform.org/index.php/Global_Alliance_for_Climate-Smart_Agriculture, consulté le 01/07/2020
24. Jakob Graichen, Sean Healy, Anne Siemons, Niklas Höhne, Takeshi Kuramochi, Sofia Gonzales-Zuñiga, Sebastian Sterl, Jan Kersting, Jakob Wachsmuth, International Climate Initiatives – A way forward to close the emissions gap? Initiatives' potential and role under the Paris Agreement, Octobre 2016 (Graichen, Healy, Siemons, Höhne, Kuramochi, Gonzales-Zuñiga, Sterl, Kersting 2016)
25. http://climateinitiativesplatform.org/index.php/ICI_Analysis (consulté le 01/07/2020)
26. ClimateSouth, 2018. Cooperative climate action 2013 – 2018 : Global performance and geographic scope, German Development Institute/Deutsches Institut für Entwicklungspolitik (DIE), Blavatnik School of Government at the University of Oxford, the African Centre for Technology Studies (ACTS), The Energy and Resources Institute. Equipe ClimateSouth : Sander Chan, Thomas Hale, Kennedy Mbeve, Manish Kumar Shrivastava, Jacopo Bencini, Victoria Chengo, Ganesh Gorti, Lukas Edbauer, Imogen Jacques, Arturo Salazar, Tim Cholibois, Debora Leao Andrade Gouveia, Jose Maria Valenzuela, Alexa Waud, Abhishek Kaushik, Kavya Michael, Mekhala Sastri, Rhea Puri, Ria Rahiman, Victor Onyango, Finney Israel, Rebecca Oloo. (Climate South 2018)
27. Chan, Falkner, Van Asselt, Goldberg, 2015
28. Article "De la COP 25 à la COP 26 : 10 idées pour faire évoluer nos politiques agricoles", CCFD, publié le 29/11/2019, <https://ccfd-terresolidaire.org/nos-combats/derelements/cop-25-agriculture-10-idees-6487>, consulté le 29/09/2020
29. Voir l'article "Pourquoi la société civile dit NON à l'agriculture intelligente face au climat", mis à jour le 06/02/2019, <https://ccfd-terresolidaire.org/nos-combats/souverainete/dossier-faim-et-le-ccfd-terre-solidaire-623/pourquoi-la-societe-5201> et la note du Réseau Action Climat sur l'agriculture de précision, terme utilisé dans cette note : *L'agriculture de précision: un modèle aux antipodes de la transition écologique et sociale*, Septembre 2020, <https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2020/09/notes-rac-agriculture-de-precision.pdf>
30. Réseau Action Climat, *Agrocarburants et Climat: Pourquoi ce n'est pas la bonne solution?*, Octobre 2019, <https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2016/02/rac-agrocarburants-et-climat.pdf>
31. Olivier Petitjean, *Lobbying: l'épidémie cachée*, Juin 2020 (Petitjean, 2020)
32. Graichen, Healy, Siemons, Höhne, Kuramochi, Gonzales-Zuñiga, Sterl, Kersting 2016
33. Une gouvernance satisfaisante implique que tous les organes de décisions et de coordination sont détaillés, explicitant les liens entre eux et leur fonctionnement. Une gouvernance acceptable les détaille tout autant, sans expliciter les liens entre eux et leur fonctionnement. Une gouvernance insuffisante présente seulement une partie des organes de la coalition, et enfin une gouvernance existante ne présente aucune information sur sa gouvernance.
34. http://climateinitiativesplatform.org/index.php/Mission_Innovation, consulté le 01/07/2020
35. Ibid, Traduit par l'auteur de l'anglais "Head of Secretariat, Jennie Dodson : Jennie.Dodson@beis.gov.uk The Mission Innovation (MI) Secretariat provides a stable, long-term resource to drive forward MI activities and achieve the vision and impact described in the Enabling Framework and the Action Plan through the use of collaborative, transparent and creative approaches. All Secretariat functions and tasks are delivered in close consultation and through recommendations from the MI Steering Committee. Activities include: · Supporting the MI Steering Committee (MISC), members and the MI Sub-Groups with the advice, evidence and structures to work effectively together to deliver tangible outcomes. · Delivering the tools that enable the whole initiative to maximise the impacts of its activities including through communications, knowledge brokering and building coalitions. · Tracking progress towards the delivery of the Action Plan, developing new initiatives that raise ambition, and generating excitement around emerging innovations."
36. Ibid "High-level leadership is provided by MI members' Ministers with responsibility for clean energy innovation. The MI Steering Committee, comprised of member representatives, provides strategic guidance to foster implementation of MI's Enabling Framework. Core administrative functions are carried out by the MI Secretariat, supporting the Steering Committee. Three MI Sub-Groups carry out specific tasks: · Analysis and Joint Research: Mobilizes the collective knowledge, capabilities and resources of members to maximize impact across eight technology areas, known as Innovation Challenges, which MI members have identified as critical to address climate change. · Business and Investor Engagement: Assists MI members in identifying opportunities and engaging the private sector. · Ministerial Planning Team: Provides strategic and diplomatic oversight for the annual MI Ministerial. The MI Steering Committee is currently lead by the United Kingdom"
37. Voir http://climateinitiativesplatform.org/index.php/New_Vision_for_Agriculture, consulté le 01/07/2020
38. Dans cet état des lieux, nous considérons les outils de suivi et d'évaluation suivants : un rapport complet des activités (dates, montant et source des financements, rapports ou notes de synthèse sur le projet ou l'activité, participants et/ou bénéficiaires, objectifs et résultats), un calcul de l'impact de la coalition (nombres de bénéficiaires, émissions de gaz à effet de serre réduites, nombres d'événements organisés avec nombres de participants, retombées d'une campagne, nombres de partenaires ayant reçu son label, notes des RDV institutionnels plaidoyer), selon ses activités
39. UNEP 2015
40. NewClimate Institute, Data-Driven Lab, PBL Netherlands Environmental Assessment Agency, German Development Institute/ Deutsches Institut für Entwicklungspolitik (DIE), Blavatnik School of Government, University of Oxford, 2019)
41. Voir http://climateinitiativesplatform.org/index.php/Powering_Past_Coal_Alliance, et <https://climateaction.unfccc.int/views/cooperative-initiative-details.html?id=88>, pages consultées le 01/07/2020
42. Traduit par l'auteur de l'anglais "The "Tracking Progress" work stream of Mission is led by the MI Secretariat with the aim of assessing progress towards achieving the goals set out in the MI Action Plan and the Delivering the Action Plan 2018-2020 document", http://climateinitiativesplatform.org/index.php/Mission_Innovation, consulté le 01/07/2020
43. Ibid, "Progress towards achieving the goals set out in the MI Action Plan is tracked through an annual survey circulated among MI members. The information included in these surveys is then analysed and used to draft the "MI Impact Review" report"
44. MSI Integrity, Not Fit-for-Purpose : The Grand Experiment of Multi-Stakeholder Initiatives in Corporate Accountability, Human Rights and Global Governance, 2020 (MSI Integrity, 2020)
45. Guide de l'électricité verte, Greenpeace France, publié le 28/11/2019, <https://www.greenpeace.fr/espace-presse/electricite-verte-greenpeace-france-devoile-un-nouveau-classement-des-fourmisseurs/>, consulté le 30.09.2020
46. Article "Au Chili, Engie augmente sa production d'électricité à partir de charbon, en dépit de l'urgence climatique", Les Amis de la Terre, publié le 22/07/2019 <https://www.amisdela terre.org/au-chili-engie-augmente-sa-production-delecrictite-a-partir-de-charbon-en-depit-de-lurgence-climatique/>, consulté le 30/09/2020
47. Mymeric Elluin, Camille Bulet, Françoise Quairel, Juliette Renaud, Nayla Ajaltouni, Sabine Gagnier, Swann Bomnier, étude Loi sur le devoir de vigilance des sociétés mères et entreprises donneuses d'ordre, Année 1 : les entreprises doivent mieux faire, Février 2019, <https://www.amisdela terre.org/wp-content/uploads/2019/02/2019-etude-interasso-devoir-de-vigilance.pdf>
48. Cette liste a été établie grâce à trois plateformes de recensement, mais aussi avec l'outil suivant: Ministère de la Transition écologique et solidaire, Agenda de l'action, un outil au service de l'accord de Paris, Octobre 2019 (Ministère de la Transition écologique et solidaire, 2019)
49. Site internet de l'Observatoire Climat - Énergie, (<https://www.observatoire-climat-energie.fr/energie/energie-renouvelables/>), consulté le 30/09/2020
50. Comme mentionné dans la méthodologie, les coalitions sont considérées comme telles car elles sont présentées sous ce terme par l'OPS.
51. Cet état des lieux a été conçu avec les données remplies par les coalitions datant du 1er juillet 2020. Depuis, le site web de l'OPS a intégré un nouvel onglet, permettant de visualiser toutes les coalitions et de consulter les détails pour chacune d'entre elle. Aujourd'hui, elles sont un peu plus de 30 mais les informations les concernant restent souvent incomplètes et le suivi pas assez détaillé.
52. Hermwille, 2018
53. Graichen, Healy, Siemons, Höhne, Kuramochi, Gonzales-Zuñiga, Sterl, Kersting 2016
54. NewClimate Institute, Data-Driven Lab, PBL Netherlands Environmental Assessment Agency, German Development Institute/ Deutsches Institut für Entwicklungspolitik (DIE), Blavatnik School of Government, University of Oxford, 2019
55. K. Lütkehermüller, C. Elliott and N. Singh, *Non-State and Subnational Action Guide: Integrating the Impact of Non-State and Subnational Mitigation Actions into National Greenhouse Gas Projections, Targets and Planning*, NewClimate Institute, World Resources Institute, ICAT (Initiative for Climate Action Transparency) 2020 (Lütkehermüller, Elliott, Singh 2020)
56. MSI Integrity, 2020
57. Voir les rapports et résumés des activités de la coalition, notamment sur le lien suivant <https://isolalliance.org/work/projects>, consulté le 30.09.2020
58. Graichen, Healy, Siemons, Höhne, Kuramochi, Gonzales-Zuñiga, Sterl, Kersting 2016
59. Lütkehermüller, Elliott, Singh 2020
60. Mark Roelfsema, Mathijs Harmsen, Jos J.G. Olivier, Andries F. Hof, Detlef P. van Vuuren, *Integrated assessment of international climate mitigation commitments outside the UNFCCC*, 2018 (Roelfsema, Harmsen, J.G. Olivier, F.Hof, P. van Vuuren, 2018)
61. Hermwille, 2018
62. Angel Hsu, Niklas Höhne, Takeshi Kuramochi, et al. *A research roadmap for quantifying non-state and subnational climate mitigation action*, 2019 (Hsu, Höhne, Kuramochi 2019)
63. Lütkehermüller, Elliott, Singh 2020, Hermwille 2018, *Galvanizing the Groundswell of Climate Actions, Options for Global Climate Action in the UNFCCC after 2020*, 2019 (Galvanizing the Groundswell of Climate Action, 2019)
64. Voir le Guide sur le consentement libre, informé et préalable, Oxfam, 2010 : <https://beta.fpic.info/media/library/resources/guide-free-prior-and-informed-consent/OAus-EPICFRENCHguide-0211.pdf>

Bibliographie

TEXTES :

Angel Hsu, Niklas Höhne, Takeshi Kuramochi, et al. *A research roadmap for quantifying non-state and subnational climate mitigation action*, Nature Clim Change 9, 11–17, 2019

Aymeric Elluin, Camille Bulet, Françoise Quairel, Juliette Renaud, Nayla Ajaltouni, Sabine Gagnier, Swann Bommier, étude Loi sur le devoir de vigilance des sociétés mères et entreprises donneuses d'ordre, Année 1: les entreprises doivent mieux faire, Février 2019, <https://www.amisdelaterre.org/wp-content/uploads/2019/02/2019-etude-interasso-devoir-de-vigilance.pdf>

Climate Transparency, *Brown to Green : The G20 transition towards a net-zero emissions economy*, Climate Transparency, Berlin, 2019, <https://www.climate-transparency.org/wp-content/uploads/2019/11/Brown-to-Green-Report-2019.pdf>

Christina Hill, Serena Lillywhite, Michael Simon, *Le Guide sur le consentement libre, informé et préalable*, Oxfam Australie, 2010, <https://beta.fpic.info/media/library/resources/guide-free-prior-and-informed-consent/OAus-FPICFRENCHguide-0211.pdf>

Cyrielle Denhartigh, "Sequestration du carbone dans les sols agricoles en France", état des connaissances Réseau Action Climat, Novembre 2019, <https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2019/12/carbone-v5-web.pdf>

Galvanizing the Groundswell of Climate Actions, *Options for Global Climate Action in the UNFCCC after 2020*, Options Paper, Décembre 2019, <https://static1.squarespace.com/static/552be32ce4b0b269a4e2ef58/t/5ddda576377ff-72cee46b1be1574806905802/32+GGCA.+Options+for+Global+Climate+Action+in+the+UNFCCC+after+2020.+Dec+2019.pdf>

German Development Institute/Deutsches Institut für Entwicklungspolitik (DIE), Blavatnik School of Government at the University of Oxford, African Centre for Technology Studies (ACTS), The Energy and Resources Institute, *ClimateSouth, 2018. Cooperative climate action 2013 – 2018 : Global performance and geographic scope*. Equipe ClimateSouth : Sander Chan, Thomas Hale, Kennedy Mbeva, Manish Kumar Shrivastava, Jacopo Bencini, Victoria Chengo, Ganesh Gorti, Lukas Edbauer, Imogen Jacques, Arturo Salazar, Tim Cholibois, Debora Leao Andrade Gouveia, Jose Maria Valenzuela, Alexa Waud, Abhishik Kaushtik, Kavya Michael, Mekhala Sastri, Rhea Puri, Ria Rahiman, Victor Onyango, Finney Israel, Rebecca Oloo, <https://www.geg.ox.ac.uk/sites/geg.bsg.ox.ac.uk/files/2018-12/ClimateSouth%2020Global%20climate%20action%202013-2018%20Nov2018.pdf>

Hamish van der Ven, Steven Bernstein, Matthew Hoffmann, *Valuing the Contributions of Nonstate and Subnational Actors to Climate Governance*, Global Environmental Politics 17:1, Février 2017, <https://munkschool.utoronto.ca/egl/files/2017/04/Valuing-the-Contributions-of-Nonstate-and-Subnational-Actors-to-Climate-Governance.pdf>

Jakob Graichen, Sean Healy, Anne Siemons, Niklas Höhne, Takeshi Kuramochi, Sofia Gonzales-Zuñiga, Sebastian Sterl, Jan Kersting, Jakob Wachsmuth, *International Climate Initiatives – A way forward to close the emissions gap? Initiatives' potential and role under the Paris Agreement*, Berlin, Octobre 2016

K. Lütkehermöller, C. Elliott and N. Singh, *Non-State and Subnational Action Guide : Integrating the Impact of Non-State and Subnational Mitigation Actions into National Greenhouse Gas Projections, Targets and Planning*, NewClimate Institute, World Resources Institute, ICAT (Initiative for Climate Action Transparency), 2020, <https://cccoalition.org/es/resources/international-climate-initiatives-%E2%80%93-way-forward-close-emissions-gap-initiatives%E2%80%99-potential>

Karine Bäckstrand, Jonathan W. Kuyper, *Non-state actors in global climate governance : from Copenhagen to Paris and beyond*, Environmental Politics, 2017, <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/09644016.2017.1327485?scroll=top&needAccess=true#hR0CHM6Ly9d3d3cudGFuZGZvbmxpbmUuY29tL2R2vaS9wZGZyMTAuMTA4Mz8wOTYONDAxNi4yMDE3LjEzZjMjODU/bmVlZE=>

[FiY2Vzc210cnVlQEBAMA==](https://www.amisdelaterre.org/wp-content/uploads/2019/02/2019-etude-interasso-devoir-de-vigilance.pdf)

Lukas Hermwille, *Making initiatives resonate : how can non-state initiatives advance national contributions under the UNFCCC?* Int Environ Agreements 18:447–466, 2018, <https://link.springer.com/article/10.1007/s10784-018-9398-9>

Mark Roelfsema, Mathijs Harmsen, Jos J.G. Olivier, Andries F. Hof, Detlef P. van Vuuren, *Integrated assessment of international climate mitigation commitments outside the UNFCCC*, Global Environmental Change 48, 67–75, 2018

Ministère de la Transition écologique et solidaire, *Agenda de l'action, un outil au service de l'accord de Paris*, Octobre 2019 https://www.ecologiquesolidaire.gouv.fr/sites/default/files/19041_RULE%20BOOK_AgendaAction-guide_FR_defprint.pdf

MSI Integrity, Not Fit-for-Purpose : *The Grand Experiment of Multi-Stakeholder Initiatives in Corporate Accountability, Human Rights and Global Governance*, July 2020, <https://www.msi-integrity.org/not-fit-for-purpose/>

NewClimate Institute, Data-Driven Lab, PBL, German Development Institute/Deutsches Institut für Entwicklungspolitik (DIE), Blavatnik School of Government, University of Oxford. *Global climate action from cities, regions and businesses : Impact of individual actors and cooperative initiatives on global and national emissions*. 2019 edition. Rapport préparé par l'équipe suivante : Takeshi Kuramochi, Swithin Lui, Niklas Höhne, Sybrig Smit, Maria Jose de Villafranca Casas, Frederic Hans, Leonardo Nascimento, Paola Tanguy, Angel Hsu, Amy Weinfurter, Zhi Yi Yeo, Yunsoo Kim, Mia Raghavan, Claire Inciong Krummenacher, Yihao Xie, Mark Roelfsema, Sander Chan, Thomas Hale, https://newclimate.org/wp-content/uploads/2019/09/Report-Global-Climate-Action-from-Cities-Regions-and-Businesses_2019.pdf

Olivier Petitjean, *Lobbying : l'épidémie cachée*, Observatoire des Multinationales, Les Amis de la Terre, Juin 2020, <https://www.amisdelaterre.org/wp-content/uploads/2020/06/lobbying-epidemie-cachee-at-odm-juin2020.pdf>

Petra Kuenkel, Elisabeth Kuehn, *Leveraging multi-stakeholder collaboration for systemic change in responsible value change : Six principles for transformative process designs*, Collective Leadership Institute Study, February 2018, http://wiki.collectiveleadership.com/images/7/78/Collective_Leadership_Studies_Vol6_Leveraging_Multi-Stakeholder_Collaboration_for_Systemic_Change_in_responsible_value_chains.pdf

Réseau Action Climat, *Agrocarburants et Climat : Pourquoi ce n'est pas la bonne solution?*, Octobre 2019, <https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2016/02/rac-agrocarburantsetclimat.pdf>

Réseau Action Climat, *L'agriculture de précision : un modèle aux antipodes de la transition écologique et sociale*, Septembre 2020, <https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2020/09/notes-rac-agriculture-de-precision.pdf>

Sander Chan, Robert Falkner, Harro van Asselt and Matthew Goldberg, *Strengthening non-state climate action : a progress assessment of commitments launched at the 2014 UN Climate Summit*, November 2015, <https://www.die-gdi.de/uploads/media/Working-Paper-216-Chan-et-al.pdf>

UNEP, *Climate commitments of subnational actors and business : A quantitative assessment of their emission reduction impact*, United Nations Environment Programme (UNEP), Nairobi 2015, https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/9753/-Climate_commitments_of_subnational_actors_and_business_A_quantitative_assessment_of_their_emission_reduction_impacts-2015unep-2015-climate-commitment.pdf?sequence=3&isAllowed=y

UNFCCC, *Decision 1/CP.21, Adoption of the Paris Agreement*, United Nations Framework Convention on Climate Change, 2015, <https://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/eng/10a01.pdf>

UNFCCC, *Yearbook for Global Climate Action*, United Nations Framework Convention on Climate Change, 2019, https://unfccc.int/sites/default/files/resource/GCA_Yearbook2019.pdf

SITES :

"Au Chili, Engie augmente sa production d'électricité à partir de charbon, en dépit de l'urgence climatique", Article en ligne, Les Amis de la Terre, 22/07/2019 <https://www.amisdelaterre.org/au-chili-engie-augmente-sa-production-delectricite-a-partir-de-charbon-en-depit-de-lurgence-climatique/>, consulté le 30/09/2020

"COP21 : 3 fausses solutions pour le climat", 08/12/2015, Article en ligne, France Nature Environnement,

<https://www.fne.asso.fr/actualites/cop21-3-fausses-solutions-pour-le-climat>, consulté le 30/09/2020

"De la COP 25 à la COP 26 : 10 idées pour faire évoluer nos politiques agricoles", Article en ligne, Comité Catholique contre la Faim et le Développement, 29/11/2019, mis à jour le 18/12/2019, <https://ccfd-terresolidaire.org/nos-combats/dereglements/cop-25-agriculture-10-idees-6487>, consulté le 30/09/2020

Guide de l'électricité verte, Greenpeace France, 28/11/2019, <https://www.greenpeace.fr/espaces-presses/electricite-verte-greenpeace-france-devoile-un-nouveau-classement-des-fournisseurs/>, consulté le 30/09/2020

[peace.fr/espaces-presses/electricite-verte-greenpeace-france-devoile-un-nouveau-classement-des-fournisseurs/](https://www.amisdelaterre.org/au-chili-engie-augmente-sa-production-delectricite-a-partir-de-charbon-en-depit-de-lurgence-climatique/), consulté le 30/09/2020

"Pourquoi la société civile dit NON à l'agriculture intelligente face au climat", Article en ligne, CCFD - Terre Solidaire, Article en ligne, publié le 21/09/2015, mis à jour le 06/02/2019, <https://ccfd-terresolidaire.org/nos-combats/souverainete/dossier-faim-et-le-ccfd-terre-solidaire-623/pourquoi-la-societe-5201>, consulté le 30/09/2020

Site internet de l'Observatoire Climat-Energie, <https://www.observatoire-climat-energie.fr/energie/energie-renouvelables/>, consulté le 30/09/2020

Site internet de la plateforme Climate Initiatives Platform (PNUE), notamment la page d'analyse, http://climateinitiativesplatform.org/index.php/ICI_Analysis, consulté le 01/07/2020

Site internet de la coalition International Solar Alliance, <https://isolaralliance.org/work/projects>, consulté le 30/09/2020



annexes

1. Critères de gouvernance et de suivi

GOUVERNANCE

GOUVERNANCE CLAIRE

Une gouvernance satisfaisante implique que tous les organes de décisions et de coordination de la coalition sont détaillés. La coalition détaille le rôle de ses membres (notamment ceux en lead, ceux qui font partis de ses organes de prise de décision) et mentionne si elle possède une équipe de coordination dédiée, ou non. La coalition communique également sur ses documents de travail, comme une charte ou un plan d'action ou encore les comptes rendus des réunions internes de fonctionnement.

GOUVERNANCE ACCEPTABLE

Une gouvernance acceptable signifie que la coalition présente ces organes de décision et de coordination, sans expliciter les liens entre eux et leur fonctionnement détaillé. Par exemple, le rôle des membres au sein des organes n'est pas expliqué. La coalition communique également ses documents internes de fonctionnement.

GOUVERNANCE INSUFFISANTE

Une coalition est dotée d'une gouvernance insuffisante lorsqu'elle présente seulement une partie de ses organes, et seulement (voire pas du tout) une partie de ses documents de fonctionnement interne.

PAS D'INFORMATION

Cette catégorie rassemble les coalitions qui ne communiquent aucune information sur leur gouvernance.

SUIVI

SUIVI CLAIR

Un suivi clair implique la communication sur les différents outils suivants : un rapport complet des activités (dates, montant et source des financements, rapports ou notes de synthèse sur le projet ou l'activité, participants et/ou bénéficiaires, objectifs et résultats), un calcul de l'impact de la coalition (nombres de bénéficiaires, émissions de gaz à effet de serre réduites, nombres d'événements organisés avec nombres de participants, retombées d'une campagne, nombres de partenaires ayant reçu son label, notes des RDV institutionnels plaidoyer), selon ses activités. Enfin, la coalition assure la transparence de ses activités grâce à des rapports d'activités et des bilans financiers.

SUIVI INSUFFISANT

Un suivi insuffisant signifie que la coalition communique seulement sur certains outils de suivi, ou ne les détaille pas assez selon les informations présentées dans la catégorie ci-dessus.

PAS D'INFORMATION

Dans cette catégorie, les coalitions ne communiquent sur aucun outil de suivi.

2. Liste des coalitions étudiées (01.07.2020)

En gras, les coalitions secteurs Agriculture/ Terres et Forêts et Production de l'Énergie / Efficacité Énergétique

100 Resilient cities	Alliance for an Energy Efficient Economy	Business Environmental Leadership Council	Central American Integration System Initiative	CCAC : Global Green Freight Action Plan
21st Century Truck Initiative	Alliances for Climate Action	Business Leadership Criteria on Carbon Pricing	Cities and Regions' 5 year vision	CCAC : Oil & Gas Methane Partnership
250 Pathway Platform	Alliance for Global Water Adaptation (AGWA)	C40 Cities Climate Leadership Group	Cities Climate Finance Leadership Alliance	CCAC : Phasing Down Climate Potent HFCs
30 by 30 Resolution	Alliance for Responsible Atmospheric Policy	C40 Clean Bus Declaration	City Creditworthiness Partnership	CCAC : Waste, Mitigating SLCPs from the Municipal Solid Waste Sector
4/1000 Initiative	America's Pledge	C40 Zero Waste Declaration	Clean Air Asia	Climate Action 100+
Accelerating Change : Food and Beverages Leaders	Assessing low Carbon Transition	Carbon Cities Climate Registry (cCCR)	Clean Air Fund	Climate Action in Financial Institutions
Accelerating Renewable Energy Transition in SIDS	Banking Environment Initiative	Carbon Neutral Cities Alliance	Clean Air Initiative	Climate Ambition Alliance : Net Zero 2050
Action Towards Climate Friendly Transport initiative	Below50	Carbon Neutrality coalition	Clean by Design	Climate and Development Knowledge Network
Adaptation for Small holder Agriculture Programme	Biocarbon Fund Initiative for Sustainable Forest Landscapes	Carbon Pricing for the Americas	Clean Cooking Fund	Climate and Land Use Alliance
Adaptation of West African Coastal Areas	Blue Growth Initiative	Carbon Pricing Leadership Coalition	Clean Energy Corridors in Africa	Climate Alliance
African Adaptation Initiative	Bonn Challenge	Carbon Sequestration Leadership Forum	Clean Energy Ministerial	Climate, Community and Biodiversity Alliance
African Forest Landscape Restoration	Breakthrough Energy Coalition	Carbon War Room Shipping Initiative	Clean Jobs Initiative	Climate Change, Agriculture and Food Security
African Renewable Energy Initiative	Building Climate Resilience for the Urban Poor	Caring for Climate	Climate & Clean Air Coalition (CCAC)	Climate Change and Security
AgSTAR	Business Alliance for Water and Climate	Caribbean Climate-Smart Accelerator	CCAC Agriculture Initiative	Climate Investment Platform
Airport Carbon Accreditation	Businesses Ambition for 1,5°C	Central African Forests Initiative	CCAC : Bricks Initiative	Climate-KIC

Climate Neutral Now	Covenant of Mayors for Climate & Energy	EUROCITIES	Global Alliance for Energy Productivity	Global Initiative on Food and Waste Reduction - Save Food
Climate Risk and Early Warning Systems Initiative	Cycling Delivers on the Global Goals	European Alliance to save Energy	Global Bioenergy Partnership	Global Geothermal Alliance
Climate Smart Agriculture Booster	Debt Swap	European Initiative for Sustainable Development in Agriculture	Global Buildings Performance Network	Global Lead City Network on Sustainable Procurement
ClimateWise	Decarbonizing Shipping : Getting to Zero Coalition	EV100	Global Campaign for Nature	Global Methane Initiative
Clinton Climate Initiative	Development smart initiative for research in Agriculture	EverGreen Agriculture Partnership	Global CCS Institute	Global Partnership on Forest Landscape Restoration
Coalition des philanthropes pour l'innovation	DivestInvest	Fashion Industry Charter for Climate Action	Global Clean Water Desalination Alliance	Global Reporting Initiative
Coalition for Climate Resilient Investment	EcoMobility Alliance	Food Security Climate Resilience Facility	Global Commons Alliance	Global Research Alliance on Agricultural Greenhouse Gases
Coalition for Sustainable Energy Access	Eco Partnerships	Forest Carbon Partnership Facility	Global Cool Cities Alliance	Global Solar Council
Coalition of Finance Minister for Climate Action	Energy cities	Forest Stewardship Council	Global Coalition of Investor on Climate Change	Global Subsidies Initiative
Collaborative Climate Action Across the Air Transport World	Energy Storage Initiative	Forest Trends	Global Covenant of Mayors for Climate & Energy	Global Urbis
Collaborative Partnership on Forests	Enhanced National Climate Plans Initiative	Fossil Free - Divest from Fossil Fuel	Global E-Sustainability Initiative	Global Wind Energy Council
Compact of Mayors	En.lighten Initiative	Global 100% RE	Global Facility for Disaster Reduction and Recovery	Go 100%
Conference of Peripheral Maritime Regions	EP100 Initiative	Global Alliance for Building and Construction	Global Fuel Economy Initiative	Gold Standard
Cool coalition	ETIP Wind	Global Alliance for Clean Cookstoves	Global Gas Flaring Reduction Partnership	Governor's Climate and Forest Task Force
Corps Européen de Solidarité	EuroACE	Global Alliance for Climate-Smart Agriculture	Global Initiative on Community Based Adaptation	Great Green Wall Initiative

Green Freight Asia Network	InsuResilience Global Partnership	InvestEU Program	Low Carbon Sustainable Rail Transport Challenge	Navigating a Changing Climate
Green Growth Platform	InsuResilience Global Partnership Vision 2025	Investment Leaders Group	Low Carbon Technology Partnership Initiative	Network for Greening the Financial System
Greening the Financial System	Interfaith Rainforest Initiative	Investor Network on Climate Risk	LCTPI Cement Sustainability Initiative	Net-Zero 2050
Haga Initiative	International Alliance to Combat Ocean Acidification	Joint Work Programme on Resilient Cities	LCTPI Climate Smart Agriculture	Net-Zero Asset Owner Alliance
High Level Panel for Sustainable Ocean Economy	International Carbon Action Partnership	Just Transition and Decent Jobs Pledge from the Private Sector	LCTPI Renewables	Net-Zero Carbon Buildings Commitment
ICLEI - Local Governments for Sustainability	International Coalition for Sustainable Aviation	Kwon-Gesh Climate Pledge	Low Carbon Vehicle Partnership	New Vision for Agriculture
IEA Technology Collaboration Programme 4E	International Coral Reef Initiative	Land Degradation Neutrality Fund	Low Emissions Development Strategies Global Partnership	New York Declaration on Forests
Implement the Recommendations of the Task Force in Climate Related Disclosure	International Council on Clean Transportation	LDC-Visions 2050 / LDC Initiative for Effective Adaptation and Resilience	Megacities Alliance for Water and Climate	North American Climate Smart Agriculture Alliance
Initiative 20x20	International Development Finance Club	Leadership for Urban Climate Investment	Mexico City Pact	Observatoire spatial du climat
Initiative Climat et Biodiversité dans le Pacifique	International Partnership for Energy Efficiency Cooperation	Leadership Group for Industry and Transition	Milan Urban Food Policy Pact	Ocean Risk and Resilience Action Alliance
Initiative Make our Planet Great Again	International Petroleum Industry Environmental Conservation Association	Lean & Green	Mission Innovation	Ocean Renewable Energy Action Coalition
Initiative on Gender and Climate Change	International Solar Alliance	Life Beef Carbon Initiative	Mobilize Your City Partnership	Oil and Gas Climate Initiative
Initiative in Protection of Cultural and Natural Heritage from Climate Change	International Zero-Emission Vehicle Alliance	Logistics Carbon Reduction Scheme	Montreal Carbon Pledge	One Planet Business for Biodiversity Alliance
Institutional Investors Group on Climate Change	Intelligent Transport Systems for Climate	Low Carbon Road and Road Transport Initiative	Nature4Climate	One Planet Charter

One Planet Fellowship Program	Private Financing Advisory Network	Renovate Europe	Sports for Climate Action	The 1 in 100 initiative
One Planet Sovereign Wealth Fund	Promotion of Smart Agriculture Towards Climate Change	Resilience and Adaptation Call for Action	Statement by Financial Institutions on Energy Efficiency Finance	The 30x30 Forests, Food and Land Challenge
PACMUN Project	Protection of 400 million Hectares of Forests	Responsible Corporate Engagement in Climate Policy	States and regions Annual Disclosure	The Blue Carbon Initiative
Palm Oil Innovation Group	R20	Risk-Informed Early Action Partnership	Step-up Declaration : Powering Mission 2020	The Climate Group
Paris Collaborative on Green Budgeting	R4 Rural Resilience Initiative	Roundtable on Sustainable Biomaterials	Super-efficient Equipment and Appliance Initiative	The Climate Registry
Paris Declaration on Electromobility on Climate Change	Rainforest Alliance	Roundtable on Sustainable Palm Oil	Support for Smallholder Farmers	The Global Forum on Agriculture Research
Paris Pact on Water and Adaptation	RE100 Initiative	Science Based Targets Initiative	Sustainable Agriculture Initiative Platform	The Prince of Wale's Corporate Leaders Group
Partnership for Procurement and Green Growth	Reduce Short-Lived Climate Pollutant Emissions	SEforAll : Global Energy Efficiency Accelerator Platform	Sustainable Agriculture Network	Three Percent Club for Energy
Partnership on Sustainable, Low Carbon Transport	Refrigerants, Naturally!	SEforAll : Building Efficiency Accelerator	Sustainable India Finance Facility - Zero Budget Natural Farming	Towards a Cleaner Electricity in Latin America
Partnership on Transparency in the Paris Agreement	Regionsadapt Initiative	SEforAll : District Energy Initiative	Sustainable Mobility for All Partnership	Toward Carbon Neutrality
Planners for Climate Action	Remove Commodity - driven Deforestation	SEforAll :Energy and Transport	Sustainable Procurement	Transformative Actions Program
Plateforme de financement 100 projets "Eau et Climat" pour l'Afrique	REN Alliance	SEforAll : Industrial Energy Efficiency Accelerator	Sustainable Shipping Initiative	Transformative Urban Mobility Initiative
Plateforme européenne pour les régions intensives en charbon	Renewable Energy Policy Network for the 21st Century	SIDS 2020 Ambition Leadership	Task-Force for Clean Energy Transition on accelerating energy transition	Transition Network
Portfolio Decarbonization Coalition	Renewable Energy and Energy Efficiency Partnership	SIDS Lighthouse Initiative	Task Force in Climate-related Financial Disclosure	Transport Decarbonization Alliance
Powering Past Coal Alliance	Renewable Energy Buyers Alliance	Smart Risk Investing	Taxi4SmartCities	Tropical Landscape Finance Facility

Tropical Forest Alliance	United Smart Cities	US Climate Alliance	WBCSD Urban Infrastructure Initiative	WWF Climate Savers
Under2Coalition	UN-REDD+ Programme	Value Chain Risk to Resilience	We are Still In	WWF Earth Hour City Challenge
UNEP Finance Initiative	Urban Electric Mobility Initiative	Verra	WeMeanBusiness Coalition	Zero Carbon Building for all
UNEP Partnership for Clean Fuels and Vehicles	Urban-Low Emission Development Strategies	Vote Solar Initiative	World Green Building Council	Zero Deforestation Commitments from Commodity Producers and Traders
United for Efficiency	Urban Transitions Alliance	Walk21	World Mayors Council on Climate Change	Zero Routine Flaring by 2030

Le Réseau Action Climat – France est une association loi de 1901 fondée en 1996 et spécialisée sur les changements climatiques. Il est le représentant français du Climate Action Network International (CAN-I), réseau mondial de plus de 1100 ONG à travers la planète. Fédération d'associations nationales et locales, il lutte contre les causes des changements climatiques, de l'échelle locale à l'échelle internationale et vise à inciter les gouvernements et les citoyens à prendre des mesures pour limiter l'impact des activités humaines sur le climat.

Courriel : contact@reseauactionclimat.org

EDITEUR :

Réseau Action Climat France

AUTEURE :

Marine Pouget

CONCEPTION GRAPHIQUE :

Audrey Elbaz

REMERCIEMENTS :

Nous remercions les personnes suivantes pour leurs précieux commentaires et contributions : Antoine Maudinet (WWF France), Armelle Le Comte (Oxfam France), Emmanuel Bernard (Réseau Action Climat), Jeanne-Maureen Jorand (CCFD - Terre Solidaire), Léa Vernhet (CARE France), Lucile Dufour (Réseau Action Climat), Manon Castagné (CCFD - Terre Solidaire), Mathilde Caillard (Réseau Action Climat), Morgane Créach (Réseau Action Climat), Raphaëlle Gauthier (Réseau Action Climat) et Sara Lickel (Secours Catholique Caritas France).



Cet état des lieux a également été réalisé grâce à l'appui du Ministère de la Transition Ecologique français. Les opinions qui y sont exprimées sont celles du Réseau Action Climat France. Elles n'engagent ni la responsabilité ni les positions de ses partenaires et services associés.

N°ISBN : ISBN 978-2-919083-38-1

Les informations contenues dans ce document correspondent à une analyse à jour à la date de bouclage, au 1^{er} juillet 2020.

Ce document est soumis aux droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée pour des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés.

Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre le dérèglement climatique

